

Rapport d'activité

2023

Projet territorial Santé Mentale



Table des matières

Rapport annuel d'activité du PTSM du Val d'Oise	1
Année 2023	1
1.1 Méthodologie et contexte de la mise en œuvre du PTSM du Val d'Oise en 2023.....	3
1.1.1 Rappel du contexte et gouvernance.....	3
1.2 Action et missions du coordonnateur du PTSM.....	5
1.2.1 Présentation de l'équipe en charge de la coordination du PTSM	5
1.2.2 Appui à la mise en œuvre de certaines actions.....	6
1.2.3 Entretiens avec les pilotes et partenaires des actions.....	8
1.2.4 Soutien à la mise en place d'une dynamique départementale autour du PTSM.....	9
1.3 Bilan transversal du PTSM	9
1.1.1 Fonctionnement des instances de gouvernance.....	9
1.1.2 Niveau de mise en œuvre des actions.....	12
Déployer les pratiques d'intervention précoce et de réhabilitation psychosociale en lien avec les acteurs du parcours du jeune, afin d'éviter, l'altération des fonctions cognitives et des compétences sociales.....	20
• Bilans de l'année 2023 et perspectives pour l'année 2024.....	43
Annexes	45

1.1 Méthodologie et contexte de la mise en œuvre du PTSM du Val d'Oise en 2023

1.1.1 Rappel du contexte et gouvernance

Le PTSM du Val d'Oise (PTSM 95) a été établi sur la base d'un diagnostic territorial détaillé qui a permis de dégager une feuille de route fixant 5 axes stratégiques assortis de 24 actions que sont :

- Repérer et améliorer l'accès aux soins psychiques ;
Prévenir et améliorer la gestion des situations de crise et des situations d'urgence ;
- Mettre en place un parcours de vie et santé sans rupture en vue du rétablissement et de l'inclusion ;
- Améliorer la coordination des acteurs de soins ville-hôpital ;
- Agir sur les déterminants sociaux, territoriaux et environnementaux de la santé mentale.

Le PTSM 95 a été arrêté par le Directeur Général de l'ARS Ile de France en date du 22 février 2021 (arrête n° DOS 2021/427).

Par la suite, des réflexions en COTECH ont permis d'actualiser le PTSM courant 2023 et de **retenir 17 fiches-actions** pour l'inscription dans le Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM) dont la signature est prévue en 2024.

Le pilotage du PTSM du Val d'Oise repose sur :

- Un **comité de pilotage (COPIL)** qui définit la stratégie territoriale de déploiement de la feuille de route et qui en priorise les actions.
- Un **comité technique (COTECH)** qui suit la mise en œuvre en lien avec le référent santé mentale de la DD-ARS 95 et l'équipe de coordination du PTSM 95
- Une **équipe de coordination du PTSM 95** mandatée pour assurer une mission générale d'appui, de coordination et d'animation pour le déploiement de la feuille de route du PTSM.

1.1.2 La feuille de route 2023 du PTSM

La feuille de route de l'année 2023 a été établie par le COTECH et validée par le COPIL du 10 février 2023. Il s'agit de la poursuite des actions engagées au titre de la feuille de route 2022, avec la mise en place de nouvelles actions, notamment sur la fiche-action « Développer les dispositifs de logement accompagné dans le département ».



Feuille de route 2022 1

Le bilan de l'ensemble des actions du PTSM, dont les actions prioritaires, est détaillé par action dans la deuxième partie de ce rapport d'activités.

Enfin, comme en 2022, la priorité est toujours donnée au développement d'une dynamique départementale autour du PTSM 95, et d'une culture commune notamment à travers deux actions :

- La mise en place d'une page sur le réseau social professionnel LinkedIn dédiée au PTSM 95. Cette page a été mise en place au printemps 2022 et compte en décembre 2023 **321 utilisateurs** (contre **109 utilisateurs en décembre 2022**), qui réagissent régulièrement aux 44 publications et republications effectuées depuis l'ouverture de la page
- L'organisation d'une **journée départementale Communauté 360 et PTSM 95 : Du regard Croisé aux actions communes**, afin de communiquer sur les objectifs, avancées et perspectives communes des deux dispositifs. Nourrie par l'intervention des différents pilotes des actions, cette journée, organisée le 28 septembre 2023, a été un grand succès avec la participation de **302 personnes**. **D'après les retours du questionnaire de satisfaction, les objectifs de la journée semblent être atteints puisque la quasi-totalité des participants ont mieux compris les démarches C360 et PTSM à l'issue de la journée (97,4% et 98,7%).**

Perspectives 2024 en matière d'organisation des journées :

98,7% des participants souhaiteraient que ce type de journée thématique soit renouvelée. Cela sera donc le cas avec :

- Une prochaine journée C360 et PTSM 95 de la **réhabilitation psychosociale**, sous l'angle du case management et de l'auto-détermination le **24 septembre 2024**
- Une seconde journée C 360 et PTSM 95 sur la **santé mentale périnatale** en **janvier 2025**



COMMUNAUTÉ 360 ET PTSM 95

Du regard croisé aux actions communes !

La Communauté 360 a pour objectif de susciter une coopération renforcée au plus près des personnes en situation de handicap avec le concours dans les bassins de vie de l'ensemble des ESMS et des partenaires de droit commun.

Le PTSM 95 vise à améliorer le parcours des personnes présentant des troubles psychiques.

Ces deux dispositifs visent à proposer des améliorations concrètes dans la vie des personnes, et se retrouvent sur un public cible commun lorsqu'ils accompagnent des personnes en situation de handicap psychique.

Ils partagent également une même philosophie de coordination des acteurs et de décloisonnement des pratiques.

Venez découvrir leurs réalisations concrètes et leurs modalités d'articulation lors d'une matinée de présentations et d'échanges.



Objectifs

- ✓ Présenter les dispositifs et les perspectives communes
- ✓ Favoriser l'interconnaissance et le décloisonnement des pratiques pour des parcours plus fluides

Save the date

 Jeudi 28 septembre 2023

 De 9h à 12h30

 Institut Polytechnique de Saint-Louis (IPSL)
13 Boulevard de l'Hautil,
95000 Cergy

Invitation à la journée PTSM 95 / C360 1

1.2 Action et missions du coordonnateur du PTSM

1.2.1 Présentation de l'équipe en charge de la coordination du PTSM

Le cabinet KPMG a été mandaté pour procéder à la mise en œuvre et la coordination du PTSM depuis janvier 2022, il effectue son action en lien avec le COFIL, dont la composition est celle de la Commission Spécialisée en Santé Mentale élargie du Conseil de Santé (CTS) du Val d'Oise.

Pour rappel, plusieurs missions lui ont été confiées :

- **Organiser et mettre en œuvre le projet territorial partagé de santé mentale avec l'ensemble des acteurs mobilisés sur la santé dans le Val d'Oise** : accompagnement à la mise en œuvre de certaines actions, organisation de groupes de travail, appui aux porteurs d'actions et animation d'une dynamique territoriale autour de la santé mentale.
- **Suivre et mettre en œuvre le PTSM** : assurer le suivi de la mise en œuvre du PTSM et rendre compte de l'état d'avancement des différentes actions inscrites dans le plan d'actions. Chaque année, le bilan de la mise en œuvre est dressé dans le cadre du rapport d'activité. Le rapport de l'année 2023 a été élaboré grâce aux entretiens menés avec chacun des pilotes et/ou partenaires de l'ensemble des fiches actions. L'équipe de coordination assure ainsi la rédaction du présent bilan annuel qu'elle transmet à l'ARS, ainsi qu'aux membres du COPIL et COTECH.
- **Diffuser une culture commune en matière de santé mentale** : au moyen de newsletters et de l'animation d'une page LinkedIn, ainsi que tout au long des actions organisées avec les acteurs.

1.2.2 Appui à la mise en œuvre de certaines actions

Au-delà des entretiens réalisés, l'équipe de coordination a été amenée à animer **23 sessions de 7 groupes** de travail sur l'année 2023 (contre 14 sessions en 2022) et de **3 webinaires** afin de faire avancer certaines des actions prévues dans le cadre du PTSM, comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Elle a également participé à 3 groupes de travail organisés par des acteurs.

N° action	Thématique	Nombre de réunions en 2022	Nombre de réunions en 2023
1	Equipe mobile	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une enquête - Passation de l'enquête - Rédaction d'un livrable recensant l'ensemble des équipes mobiles santé mentale du département, leurs coordonnées et leurs pratiques d'interventions - Animation de 2 sessions de groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation d'1 session en 2023 - Animation de 2 webinaires de restitutions auprès des équipes mobiles
2	Psychiatrie périnatale	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 5 sessions de groupe de travail pour la rédaction d'un livrable - Elaboration d'une enquête et rédaction du livrable 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation d'un webinaire de présentation de l'étude par la coordination PTSM

		<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 2 sessions de groupe de travail par le réseau Périnatalité RVPO sur le repérage de la dépression du post-partum : participation de l'équipe du PTSM à une session 	et le RPVO auprès de 40 personnes
4	Réhabilitation psycho-sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Animation d'1 session du groupe de travail par l'équipe de coordination PTSM - Puis 7 sessions de travail animée directement par le groupe - Organisation d'une journée départementale de la réhabilitation psychosociale le 11 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 4 sessions du groupe de travail en 2023 - Organisation de la journée départementale « Regards croisés PTSM 95 et C360 » le 28 septembre 2023
5	Psychotraumatisme	<ul style="list-style-type: none"> - Animation d'1 session du groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 5 sessions du groupe de travail en 2023
8	Education Thérapeutique	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 7 sessions de groupe de travail par CoordETP 95 – participation de l'équipe de coordination PTSM à une session 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à 3 sessions du groupe de travail animé par CoordETP (sur 4 sessions animées)
14	Insertion Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 3 sessions du groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 5 sessions du groupe de travail - Appui à l'organisation du webinaire
17	Logement Accompagné	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Animation conjointe de 5 session du groupe de travail
18	CLSM	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de 2 session du groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 sessions du groupe de travail

L'ensemble des réunions animées par l'équipe de coordination PTSM ont fait l'objet d'un compte-rendu et relevé de décisions. Ces réunions sont un levier dans la mobilisation des acteurs autour du PTSM.

L'objectif fixé en 2022 était d'élargir le cercle des personnes mobilisées autour des actions du PTSM, si cet objectif est à tenir sur le temps long, on observe néanmoins un plus grand nombre d'acteurs mobilisé en 2023.

L'équipe de coordination souligne un niveau d'implication et de participation soutenu des acteurs autour des différentes démarches organisées.

1.2.3 Entretiens avec les pilotes et partenaires des actions

Tout au long de l'année 2023, l'équipe de coordination PTSM a été amenée à échanger avec différents pilotes et partenaires d'actions du PTSM. Ces échanges avec une variété d'acteurs ont à la fois permis d'avoir des retours sur les avancées d'actions, d'appuyer certains acteurs dans la réalisation de l'action et de faire le bilan en fin d'année 2023 afin d'alimenter le présent rapport d'activités. Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des personnes avec lesquelles l'équipe s'est entretenue au moins une fois durant l'année :

Numéro de fiche-action	Thématique	Date	Institution / Structure	Personne
	Transversal	11/10/2023	ARS	Diane Pirès, responsable du département Promotion de la santé et réduction des inégalités
2	Psychiatrie périnatale	30/01/2023	ARS	Représentante périnatalité
		01/12/2023	RPVO	Hélène Payen de la Garanderie
		12/04/2023	Conseil Départemental	M Bedessem, Direction adjoint, Direction Enfance Santé et Famille
	GEM	15/01/2024	Mutuelle La Mayotte	M Ngnama, directeur du développement
14	Emploi		Mission Handicap du CD	M Gautron, Responsable Mission Handicap CD
17	Logement accompagné	09/02/2023	AORIF	Brice Jacquemin
		23/10/2023	AORIF	Camille Cochet
5	Psychotrauma	10/11/2023	GHT NOVO	Marie-Christel Mauri
14 Emploi / 12 GEM/ 17 Logement Accompagné 15 Soutien aux familles	UNAFAM	31 janvier 2023	UNAFAM	Dalila Moro
16	Médecine de ville	27 janvier 2023	Institut Montaigne projet Sésame	Johanna Couvreur
Gouvernance				Echanges réguliers avec les membres du COTECH
Volet communication	Rédaction newsletter		CH Argenteuil	M Gillouin, coordinateur Profamille

1.3 Soutien à la mise en place d'une dynamique départementale autour du PTSM

Parmi ses missions, le coordonnateur est aussi en charge de développer et maintenir une dynamique territoriale autour du PTSM. Pour cela, une politique de communication a été élaborée et repose sur la mise en place de plusieurs outils :

- **La diffusion d'une Newsletter trimestrielle** : Une Newsletter trimestrielle est envoyée à l'ensemble des acteurs investis dans le champ de la santé mentale. Cette Newsletter a pour vocation de tenir informés les acteurs du PTSM de l'ensemble des actualités en lien avec le déploiement du PTSM sur le territoire (présentation d'actions, informations utiles, événements, etc.). **Deux newsletters ont été rédigées et diffusées** au cours de l'année 2023 (cf. annexe 1) :
 - **Newsletter n° 3** – mars 2023
 - Synthèse et chiffres clés de l'année 2022,
 - Retours sur l'enquête qualitative réalisée auprès des 8 maternités et des 5 services de pédopsychiatrie du département du Val-d'Oise
 - **Newsletter n°4** – octobre 2023
 - Les 5 CLSM du Val d'Oise et leurs actions en matière de lutte contre la stigmatisation et la promotion de la santé mentale
 - Présentation du programme Profamille, programme de psychoéducation au CH d'Argenteuil
- **La mise en place d'une adresse e-mail dédiée** : L'équipe de coordination du PTSM est joignable via l'adresse e-mail unique suivante : coordination.ptsm95@gmail.com. Cette adresse e-mail permet de communiquer avec l'ensemble des acteurs.
- **L'animation d'une page LinkedIn dédiée au PTSM 95** : cette page rassemble **337 abonnés** professionnels et a compté plus de 44 publications ou republications en 2023
- **Le déploiement d'un onglet PTSM sur le site Maillage** : présentation des différentes fiches actions, et accès aux téléchargement des comptes-rendus des groupes de travail, possibilité d'inscription aux prochains groupes de travail
- **Journée départementale** : en 2023, la journée départementale s'est tenue le 28 septembre sur le sujet de l'articulation avec la C360 et a rassemblé **302 participants**

1.3 Bilan transversal du PTSM

1.1.1 Fonctionnement des instances de gouvernance

- *Un COPIL annuel et une volonté maintenue de synergie avec la Communauté 360*

Le COFIL du PTSM 95 est composé des membres de la Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM), dont la composition a été renouvelée en octobre 2022, élargie à d'autres acteurs de la santé mentale.

Ce COFIL du PTSM (ou CSSM élargi) est en charge d'élaborer le plan de travail annuel, de suivre l'avancée des travaux et de valider le rapport d'activités. Il se réunit deux fois par an :

- En 2022, il s'est réuni une fois le **16 mars 2022** pour définir la feuille de route 2022.
- Le Comité de Pilotage de restitution du rapport d'activité, initialement prévu le 16 décembre 2022, s'est tenu le **10 février 2023** et a été élargi à la Communauté 360.
- Le prochain Comité de Pilotage se tiendra le **18 janvier 2023**

Liste des membres du COFIL du PTSM 95 (Commission Spécialisée en Santé Mentale élargie)

Nom	Prénom	Structure	Statut
ATTIETALLAH	Adeline	Val Parisis	CSSM élargie
CARAGE	Dominique	UNAFAM 95	CSSM élargie
CHAMBON	Laurent	DDETS 95	CSSM élargie
Coupry	Renaud	Association La Châtaigneraie CRSA	Membre de la CSSM
COURTECUISSÉ	Delphine	Education Nationale	Membre de la CSSM
DELACOURT	François	UNAFAM 95	CSSM élargie
DENISET	Annick	UNAFAM 95	CSSM élargie
DIMASSI	HAJER	Hôpital NOVO	CSSM élargie
DOURY	Jacques	Fondation John Bost	CSSM élargie
DURANTON	Sandrine	Conseil de l'ordre des médecins du 95	CSSM élargie
FOUQUES	Carole	Association HEVEA	CSSM élargie
GAGNEUX	Genevieve	Cergy Pontoise	CSSM élargie
GAINET	Brigitte	MDPH	CSSM élargie
GUGLIELMI	Audrey	MDPH	CSSM élargie
IDIR	Chabha	Argenteuil-Bezons	CSSM élargie
LAMISSE	Christophe	CH Argenteuil	Membre de la CSSM
LAVIGNE	Franck	DD ARS 95	CSSM élargie
JOSEPH	Nephtalie	Coordinatrice CLSM Val d'Oise Est	CSSM élargie
MELAN	Sophie	Association Joséphine DAC Val d'Oise Sud	Membre de la CSSM

MESURE	Gérald	CH Simone Veil Centre Imagine	CSSM élargie
MORO	Dalila	UNAFAM 95	CSSM élargie
Oudrhiri	Mounsef	Maison hospitalière, Association Les ailes déployées	CSSM élargie
PRADEILLES	Annie	France Alzheimer 95	CSSM élargie
RAHAL	Mohamed	CH Simone Veil	CSSM élargie
ROZENCWAJG	Anne	CH Gonesse	CSSM élargie
SUFT	Olivier	Fondation John Bost	CSSM élargie
TOSI	Caroline	Plateforme de ressources et de coordination en ETP	CSSM élargie
VITEAU	Tiphaine	Persan-Beaumont Nord VO	CSSM élargie
JARNOUX	Pascale	CH Simone Veil	CSSM élargie
KEDDAOUI	Mohammed	CH Simone Veil	CSSM élargie
DEMIERE	Thomas	NEXEM	Nouveau membre de la CSSM
HENRY	Murielle	URIOPSS	Nouveau membre de la CSSM
LABAT	Théo	URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Nouveau membre de la CSSM
CARGILL	Gérard	Association des Diabétiques d'Île-de-France	Nouveau membre de la CSSM
PARIS	Océane	Mouvement ATD Quart Monde	Nouveau membre de la CSSM
DELACOURT	François	UNAFAM 95	Nouveau membre de la CSSM
ROCHDI	Keltoum	CACP	Nouveau membre de la CSSM

Membres de la nouvelle CSSM déjà membres du COPIL 95

Membres de la nouvelles CSSM nouvellement membres du COPIL PTSM



Une volonté des acteurs de faire converger démarche PTSM et Communauté 360

Dans une volonté de synergie, en lien avec l'objectif de décloisonnement propre à la démarche PTSM, les membres du COTECH du PTSM 95 ont souhaité organiser un COPIL commun au PTSM 95 et à la Communauté 360 au démarrage de l'année 2023.

Le constat est que les acteurs sont très similaires entre les deux instances, et qu'il existe un champ d'intervention commun entre les deux démarches, autour du parcours des personnes en situation de handicap psychique.

Suite à ce premier COPIL, il a été décidé de poursuivre l'organisation commune des COPIL PTSM 95 et C360, ce qui permet de présenter les rapports d'activité du PTSM 95 et de la Communauté 360, dans une logique d'interconnaissance.

Cela vise également à rassembler l'ensemble des acteurs autour de groupes de travail, afin d'identifier des actions pouvant être menées de manière conjointes.

En 2023, le rapprochement avec la C360 s'est notamment manifesté par l'organisation commune de la journée départementale PTSM 95 et C360, et deux autres journées sont prévues en 2024. Par ailleurs, les groupes de travail du PTSM 95 et de la C360 mobilisent des acteurs des deux dispositifs.

- *Un COTECH mobilisé sur le suivi du PTSM*

En parallèle, un suivi régulier a été assuré avec le COTECH. **9 COTECH** ont été organisés au total de tout au long de l'année, animés par l'équipe de coordination du PTSM. Ces COTECH ont permis d'informer régulièrement sur les actions en cours, d'obtenir des validations et des orientations régulières de la part des membres du COTECH. Chaque réunion a donné lieu à l'élaboration d'un support et d'un compte-rendu envoyé aux acteurs. La fréquence de ces réunions semble adaptée pour le suivi de la démarche.

Dates des COTECH PTSM 95 de 2023

COTECH n°1	23 janvier 2023
COTECH n° 2	23 février 2023
COTECH n°3	24 mars 2023
COTECH n°4	12 mai 2023
COTECH n°5	7 juillet 2023
COTECH n° 6	5 septembre 2023
COTECH n° 7	14 septembre 2023
COTECH n° 8	25 octobre 2023
COTECH n° 9	18 décembre 2023

Le COTECH est constitué de :

- Sophie Mélan, pilote animation territoriale du DAC Santé Joséphine et présidente de la Commission Spécialisée Santé Mentale
- Pascale Jarnoux, cadre paramédicale du pôle de psychiatrie et d'addictologie du CH Simone Veil d'Eaubonne
- Dr Lamisse, chef de pôle et chef de service, CH d'Argenteuil
- Dr Rozencwajg, Cheffe de pôle et cheffe de service, Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CH de Gonesse
- Franck Lavigne, Directeur de projets, DD 95 ARS
- Carole Fouques, directrice générale HEVEA
- François Delacourt, bénévole de l'UNAFAM

1.1.2 Niveau de mise en œuvre des actions

- *Vision d'ensemble de l'avancée du PTSM*

Avancée des fiches actions prévues pour 2023

D'après le calendrier du CTSM, 17 fiches actions étaient prévues pour l'année 2023, dont 7 prioritaires pour l'équipe de coordination PTSM 95.





- Sur les 17 actions du CTSM (incluant les 7 actions animées par l'équipe de coordination ainsi que 10 autres actions animées par les acteurs du territoire), 13 sont engagées et 1 partiellement engagés, **soit 82% de mise en œuvre.**











Avancée de l'ensemble des fiches-actions











Sur l'ensemble des actions du PTSM :

- 76 % des actions prévues dans le PTSM sont bien engagées
- 6% des actions sont partiellement engagées
- 18% ne sont pas ou très peu engagées
- Légende : Niveau d'engagement de l'action et d'atteinte des objectifs

Soit 82% de mise en œuvre globale du PTSM après une deuxième année de mise en place de l'équipe de coordination


	Action engagée, conforme aux objectifs et/ou calendrier définis / résultats prévus atteints
	Action partiellement engagée / objectifs partiellement atteints
	Action non engagée
	Action identifiée comme prioritaire pour l'équipe de coordination PTSM dans la feuille de route 2022

Titre Action	Niveau d'avancée
Repérage et accès aux soins psychiques	
 Développer des équipes mobiles permettant l'« aller vers » des soins en santé mentale, par publics cibles (bébés, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), en priorisant les besoins (repérage, intervention précoce, gestion de crises) et en s'appuyant sur le réseau des partenaires	
 Renforcer les espaces de soins de psychiatrie périnatale pour la prise en charge des troubles des interactions précoces	
Augmenter les places d'alternative à l'hospitalisation à temps complet pour les enfants et adolescents, en accueil de jour proposant des activités en groupe (CATTP, hôpitaux de jour...)	
 Envisager la création de dispositifs psychiatriques ambulatoires spécifiques aux 16-30 ans, déployant des techniques issues de la réhabilitation psychosociale en lien avec les acteurs du parcours du jeune, afin d'éviter, par une intervention précoce, l'altération des fonctions cognitives et des compétences sociales	
 Développer les consultations spécialisées dans la prise en charge des psychotraumatismes dans le département	
Renforcer les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) du département. Renforcer la coordination des acteurs de la précarité, en lien avec les CLSM du département, et en créant un comité de pilotage des EMPP de département, en lien avec la coordination régionale	
La prévention et gestion des situations de crise et des situations d'urgence	

★ Formaliser un schéma départemental de la filière crise-urgences psychiatriques pour les adultes et pour les adolescents en structurant les parcours des personnes en situation de crise, en élaborant les modalités de réponses graduées associant le réseau des intervenants (famille, médecins généralistes, réponse téléphonique, télémédecine, équipes mobiles, cellules de crise pour adolescents, CMP, urgences...), en diffusant ces modalités et en y intégrant le protocole départemental révisé concernant le transport des personnes sans consentement	
Renforcer les programmes d'éducation thérapeutique du patient en santé mentale sur le département	
Mettre en œuvre sur le territoire les différents axes de la stratégie globale de prévention du suicide, en particulier le dispositif Vigilans	
Les parcours de vie et de santé sans rupture en vue du rétablissement et de l'inclusion des personnes	
Mettre en place une plateforme territoriale de santé mentale en lien avec les trois dispositifs d'appui à la coordination en cours de développement dans le département, chargée d'appuyer les professionnels dans l'orientation et la gestion des cas complexe	
Renforcer les synergies entre les groupes d'entraide mutuelle ainsi que leur autonomie de fonctionnement et favoriser le recrutement et l'intégration de pairs aidants et de médiateurs de santé pairs au sein des équipes	
★ Développer des partenariats et des dispositifs innovants qui soutiennent l'aller-vers l'emploi, en associant les dispositifs spécialisés et du droit commun	
Développer et faire connaître les dispositifs d'accompagnement/de soutien des familles et des enfants de personnes souffrant de troubles psychiques dès le repérage, tout au long de leur parcours et dans les situations de crise	
La coordination des acteurs de soins ville-hôpital	
Renforcer la coordination entre la médecine de ville et la psychiatrie par la mise en place de modalités de soins et d'outils de communication partagés, et par la réaffirmation de la mission d'accès aux soins somatiques des CMP	
Les actions sur les déterminants sociaux, territoriaux et environnementaux de la santé mentale	
Développer les dispositifs de logement accompagné dans le département : appartements de coordination thérapeutique, logement inclusif, logement social, baux glissants, résidences accueil, propositions innovantes	
★ Renforcer le soutien aux CLSM existants et développer de nouveaux CLSM, en lien avec les élus locaux, pour la mise en œuvre d'actions de prévention primaire, d'information et de promotion de la santé mentale sur leur territoire	
Déployer des actions de prévention en santé mentale et de renforcement des compétences psychosociales des enfants (intégrant les parents et les pairs aidants) en milieu scolaire et éducatif	


2.2.2 Bilan du PTSM

<p>Développer des équipes mobiles permettant l'«aller-vers» des soins en santé mentale, par publics cibles (bébés, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), en priorisant les besoins (repérage, intervention précoce, gestion de crises) et en s'appuyant sur le réseau des partenaires</p>	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - DD ARS 95 - DAC Sud 95 - CH Argenteuil
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - DAC Nord-Ouest et Est - Équipes mobiles du 95, dont EMIPPSY (équipe mobile d'intervention précoce en psychiatrie) au CHA - Pôles de psychiatrie générale, infanto-juvénile et de gérontopsychiatrie - Équipe HIAD (hospitalisation intensive à domicile) au CHA - CMPP et CAMSP - Coordination 95 (regroupement des directeurs des ESMS) - Aide sociale à l'enfance - CPTS, dès que constituées - SUPADO, CHA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la mobilité des soins psychiatriques
Rappel des objectifs de la fiche action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un diagnostic de l'existant et préciser le cahier des charges des équipes mobiles 2. Mener une réflexion sur le développement de la fonction de gestionnaire de cas au sein de ces équipes mobiles 3. Déployer des équipes mobiles sur le territoire
Perspectives 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 2 webinaires (l'un à destination des équipes mobiles « enfants » et l'autre des équipes mobiles « adultes ») pour présenter les résultats de l'étude aux équipes mobiles et identifier des bonnes pratiques dans l'animation de ces équipes mobiles
Bilan de la mise en œuvre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - En 2022, un groupe de travail s'est mobilisé pour élaborer un livrable comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un annuaire avec les coordonnées des équipes mobiles santé mentale du territoire ▪ Des fiches descriptives par équipe mobiles ▪ Une analyse du fonctionnement et des modalités des équipes mobiles - En 2023 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Concernant le diagnostic de l'existant : deux webinaires ont été organisés par l'équipe de coordination du PTSM auprès des équipes mobiles (40 personnes représentant les équipes mobiles enfants et adultes) afin de leur présenter le livrable, conformément aux perspectives 2023 2. Concernant le déploiement d'équipes mobiles, deux projets d'équipes mobiles ont été déposés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le renfort de l'équipe mobile « Accompagnement capacitaire parental » à destination des enfants de 2 à 11 ans sur le CH d'Argenteuil, avec un budget de 183 150 euros sollicité dans le cadre de l'appel à projet Psychiatrie de l'Enfant et de


	<p>l'Adolescent (PEA) de 2023 afin de développer une équipe constituée de 1 ETP d'Ide, 1 ETP de psychomotricien et 1 ETP d'Educateur Spécialisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le déploiement de l'équipe mobile psychiatrique de crise du pôle de psychiatrie adulte du CH de Gonesse, avec un budget de 310 000 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets du Fonds d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie (FIOP) de 2023 pour développer une équipe de 2 ETP de psychiatres, 3 ETP d'infirmiers, 1 ETP de psychologue, 1 ETP d'éducateur spécialisé et 0,5 ETP d'AMA,
Perspective 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant le diagnostic de l'existant : objectif d'actualiser l'annuaire et devis en cours de validation afin de diffuser ces résultats - Concernant le déploiement d'équipes mobiles : objectif de déployer les 2 projets d'équipes mobiles psychiatriques ont été inscrits au CTSM et déposés dans le cadre des appels à projet : l'équipe mobile « Accompagnement capacitaire parental » à destination des enfants de 2 à 11 ans sur le CH d'Argenteuil (PEA 2023) et psychiatrique de crise portée par le pôle de psychiatrie adulte du CH de Gonesse (FIOP 2023)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Existence et diffusion d'un bilan de l'existant en termes d'équipes mobiles : fait • Nombre d'équipes mobiles créées sur le département et en fonctionnement à l'horizon 2025 : 16 équipes mobiles en place + 2 en cours de projet • Nombre et types de partenariats mis en place pour le fonctionnement de ces équipes mobiles
Evaluation de la mise en œuvre	<p> Les actions prévues ont été mises en œuvre</p>

Renforcer les espaces de soins de psychiatrie périnatale pour la prise en charge des troubles des interactions précoces	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau Périnatal du Val d'Oise (RPVO) • EP2 (CH Argenteuil) • Cadre supérieur de maternité, assistante de pôle femme mère enfant (CH Argenteuil) • Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (CH de Gonesse) • Sur le volet dépistage de la dépression post-partum : CH d'Eaubonne – cadres des services de suite de couches, sage-femmes et équipes soignantes
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Pôles de psychiatrie infanto-juvénile et générale • Services de maternité : cadres des services de suite de couches, sage-femmes et équipes soignantes
Rappel des objectifs de la fiche-action	<p>Renforcer la coordination des acteurs de la périnatalité en lien avec l'action du Réseau Périnatal du Val d'Oise (RPVO) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'un état des lieux des pratiques partenariales en psychiatrie périnatale (liens entre maternité et services de pédopsychiatrie) et de l'offre en psychiatrie périnatale par le Réseau Périnatal du Val d'Oise

	<ol style="list-style-type: none"> 2. Déployer de nouveaux espaces de soins pour renforcer la prise en charge des troubles des interactions précoces : 3. Améliorer le dépistage de la dépression post-partum et sa prise en charge : 4. Organiser une journée départementale sur la santé mentale périnatale en 2025
<p>Bilan de la mise en œuvre 2023</p>	<p><u>Axe 1 : réalisation d'un état des lieux des pratiques partenariales en psychiatrie périnatale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation du livrable et présentation lors d'un webinaire par l'équipe de coordination du PTSM en 2023 <p><u>Axe 2 : Déployer de nouveaux espaces de soins pour renforcer la prise en charge des troubles des interactions précoces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place du projet de Centre de jour de Psy-Périnatalité au CH de Gonesse à destination des enfants et de leurs parents de la naissance à 18 mois, cette offre de soins propose deux modalités d'accompagnement le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et l'hôpital de jour (HDJ) à hauteur de 3 à 8 demi-journées par semaine. ▪ 351 00 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023 afin de déployer une équipe constituée de : <ul style="list-style-type: none"> ○ 0,5 ETP de pédopsychiatre ○ 0,2 ETP de psychiatre adulte ○ 1 ETP d'infirmière puéricultrice ○ 1 ETP de psychologue ○ 1 ETP de psychomotricien ○ 1 ETP d'Éducatrice jeune enfant <p><u>Axe 3 : Améliorer le dépistage de la dépression post-partum et sa prise en charge</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2022, un groupe de travail et 2 réunions (qui ont rassemblé une quinzaine de personnes) ont été organisées par le RVPO pour déployer l'outil EPDS de repérage de la dépression du post-partum aux Centres Hospitaliers d'Argenteuil et d'Eaubonne. Suite à cela, le scorage de l'EPDS s'est déployé dans la maternité d'Argenteuil (une cinquantaine depuis le mois de novembre 2022) • En 2023, le RPVO a poursuivi ses liens et rencontres réguliers avec les différents services de maternité du Val-d'Oise : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du déploiement systématique de l'EPDS au CH d'Argenteuil en suite de couches : scorage par les puéricultrices en Visite à Domicile à 12-18 jours • Utilisation au cas par cas par l'équipe de la Maison Ouverte à la périnatalité du CH Simone Veil à Eaubonne • Déploiement de l'utilisation de l'EPDS par la PMI d'Argenteuil dans le cadre des 1000 premiers jours, un projet a été financé auprès de la PMI pour ouvrir deux postes de sage-femmes pour réaliser des visites à domicile. Ces sages-femmes, mises à disposition par la maternité d'Argenteuil, utilisent le scorage de l'EPDS au cours de leurs visites.

<p>Perspectives 2024</p>	<p>Axe 2 : Déployer de nouveaux espaces de soins pour renforcer la prise en charge des troubles des interactions précoces : déployer le projet de Centre de jour de Psy-périnatalité du CH de Gonesse (PEA 2023)</p> <p>Axe 3 : Améliorer le dépistage de la dépression post-partum et sa prise en charge : poursuivre le déploiement de l'EPDS dans les services de maternités et de PMI du Val-d'Oise</p> <p>Axe 4 : Organiser une journée départementale sur la santé mentale périnatale en 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un groupe de travail en 2024 associant le RPVO, des représentants de services de psychiatrie infanto-juvénile, les services concernés du Conseil Départemental et tout autre acteur volontaire pour déterminer l'ordre du jour et avancer sur l'organisation de la journée ▪ Animer cette journée départementale auprès de tous les acteurs du PTSM 95 en 2025
<p>Indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'état des lieux des pratiques partenariales et de l'offre en psychiatrie périnatale : livrable réalisé en 2022 • Présence d'une équipe spécialisée en psychiatrie périnatale dans l'ensemble des secteurs de psychiatrie infanto-juvénile : cf. enquête • Coopérations (conventions formalisées, consultations avancées...) mises en place entre les maternités et les services de psychiatrie périnatale : cf. enquête • Nombre de groupes de travail organisés par le réseau RPVO et nombre de participants à chacun des groupes : rencontres régulières • Nombre de services utilisant des outils de dépistage de la dépression du post-partum (type EPDS) : service de maternité d'Argenteuil et le service de PMI d'Argenteuil
<p>Evaluation de la mise en œuvre</p>	<p> Les actions prévues ont été mises en œuvre</p>

Augmenter les places d'alternative à l'hospitalisation à temps complet pour les enfants et adolescents (CATTP, hôpitaux de jour...)	
Pilotes	- DD ARS 95
Partenaires	- MDPH - Pôles de psychiatrie infanto-juvénile - Service Universitaire de Psychiatrie de l'Adolescent : SUPADO, CHA
Objectifs	Développer l'offre de prise en charge ambulatoire infanto-juvénile
Rappel des objectifs de la fiche-action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'offre en hospitalisation de jour à destination des adolescents 2. Développer l'offre de consultations ambulatoire
Bilan de la mise en œuvre 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'offre en hospitalisation de jour à destination des adolescents : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pérennisation en 2023 du Dispositif d'Accueil en Post-Urgence (DAPU) pour les 12-18 ans au CH d'Argenteuil : En 2022 : reconduction des crédits délégués par l'ARS pour la prise en charge des adolescents en souffrance psychique de 221 599 euros puis demande obtenue dans le cadre de l'appel à projet du Fonds dédié à l'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP 2022) d'un financement complémentaire de 105 000 euros permettant le recrutement de 2 ETP complémentaires (1 ETP d'ergothérapeute et d'1 ETP de psychomotricien) ○ Deux projets déposés en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet Hôpital de jour adolescent au CH de Gonesse : création de 6 places d'hospitalisation de jour 12-18 ans. 257 982 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projet psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023 pour la constitution d'une équipe de 2 ETP de psychologue clinicien, d'1 ETP d'IDE et d'1 ETP d'aide-soignant ▪ Le projet de création d'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel pour adolescent et jeunes adultes (15-25 ans) au CH Simone Veil à Eaubonne : 492 120 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projet psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023 pour la constitution d'une équipe de 0,6 ETP de psychiatrie, d'1 ETP de psychologue, 1 ETP d'éducateur, d'1,8 ETP d'IDE, de 0,5 ETP d'Assistante Sociale, de 0,20 ETP d'Assistante Sociale, de 0,20 ETP de Psychomotricienne, de 0,20 ETP de Diététicienne pour la prise en charge des Troubles de la Conduite Alimentaire (TCA), de 0,5 ETP de secrétariat et de 0,20 ETP de cadre infirmier. 2. Développer l'offre de consultations ambulatoire : deux projets déposés en 2023 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour l'ouverture d'une antenne Ecoute Ado au CMP de Domont de l'Hôpital Novo : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipe constituée de 0,1 ETP de psychiatrie, de 0,1 ETP de cadre de santé, d'1 ETP d'infirmier, d'1 ETP d'éducateur spécialisé, d'1 ETP de psychologue et de 0,2 ETP de secrétaire médicale,

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 201 410 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023. ○ Pour le renforcement des CMP du secteur de Gonesse (Garges, Sarcelle, Louvres / Fosses et Gonesse) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipe constituée de 2 ETP d'IDE, 2 ETP d'Educateur Spécialisé et 1 ETP de psychologue ▪ 317 887 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent (PEA) 2023
Indicateurs de suivi	Augmentation des places et de l'offre du département en HDJ et consultations ambulatoires infanto-juvéniles à l'horizon 2025 : la mise en place puis la pérennisation du DAPU au CH d'Argenteuil a permis l'ouverture de 6 places en HdJ 5 j par semaines pour une durée de 3 semaines
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement des projets déposés (projet Hôpital de jour à Gonesse, CATTP adolescents et jeunes adultes au CH Simone Veil, antenne Ecoute Ado au CMP de Domont de l'Hôpital NOVO) - En 2024, la PCO de l'Est du Val d'Oise, ouverte depuis 2020 pour les 0-6 ans et portée par le CAMSP du CH de Gonesse, va s'élargir à la prise en charge des Troubles du Neuro-Développement des 7-12 ans, permettant la constitution d'une PCO 0-12 ans sur les secteurs de Gonesse, Eaubonne-Montmorency et Argenteuil, via un renfort de 4,5 ETP pour un budget de fonctionnement de 354 900 euros pour l'activité complémentaire de PCO 7-12.
Evaluation de la mise en œuvre	 De nombreux projets portés par les acteurs

Déployer les pratiques d'intervention précoce et de réhabilitation psychosociale en lien avec les acteurs du parcours du jeune, afin d'éviter, l'altération des fonctions cognitives et des compétences sociales	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • P2R95 du CH Argenteuil • Equipes des Ailes Déployées : plateforme de Réhabilitation psycho sociale, passerelle futur GEM jeunes • DAC Sud 95 • HEVEA
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • CLSM Val Parisis, Cergy et Argenteuil-Bezons • Coord ETP95 • DAC 95 Ouest Coordinov
Objectifs	Prévenir les ruptures autour de l'entrée dans l'âge adulte dans les parcours de soin
Rappel des objectifs de la fiche-action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un dispositif de prise en charge des 16-30 ans en ambulatoire et en partenariat avec les acteurs du parcours des jeunes 2. Structurer les pratiques de transition psychiatrie infanto-juvénile – psychiatrie générale dans le département 3. Appuyer le déploiement des deux plateformes de Réhabilitation Psycho-sociale (P2R95 sur le CH Argenteuil et plateforme de Réhabilitation Psycho Sociale Les Ailes Déployées)

<p>Bilan de la mise en œuvre 2023</p>	<p><u>Concernant l'axe 1 : Mettre en place un dispositif de prise en charge des 16-30 ans en ambulatoire et en partenariat avec les acteurs du parcours des jeunes</u> : l'EMIPPSY du CH d'Argenteuil est financée via le FIOP depuis 2021 à hauteur de 318 854 euros annuels, soit une équipe constituée de 2 ETP d'IDE / case manager, 1 ETP d'éducateur spécialisé, 1 ETP psychologue clinicien TCC, 1 ETP d'assistant spécialiste, 1 ETP IDE soit un financement. Les postes ont pu être recrutés fin 2023 pour un démarrage effectif de l'équipe mobile à 2024.</p> <p><u>Concernant l'axe 3, Appuyer le déploiement des deux plateformes de Réhabilitation Psycho-sociale</u> les deux plateformes de Réhabilitation Psycho-sociale sont en fonctionnement depuis 2022 avec un budget annuel de 400 000 euros annuels pour chacune des plateformes. Elles ont développé leur inscription partenariale sur le département :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La plateforme P2R95, portée par le CH d'Argenteuil, intervenant sur 6 secteurs du CH Argenteuil et du GHEM La plateforme fonctionne avec des unités référentes que sont 2 hôpitaux de jour et 2 CATTP du CHA. Des rencontres ont eu lieu en 2023 avec le secteur de psychiatrie de Gonesse afin d'échanger sur l'extension de la plateforme sur le secteur de Gonesse, mais cette extension n'est pas concrétisée. ▪ La Plateforme RENOVO, portée par l'association Les Ailes Déployées sur les secteurs Nord-Ouest (Beaumont, Cergy, Pontoise et Vexin). La plateforme fonctionne avec des unités référentes que sont LAD – Maisons hospitalières de Cergy, la Clinique du Parc à Saint-Ouen l'Aumône, la Clinique d'Osny et le CH de Pontoise. L'objectif est de s'étendre à termes au CH de Beaumont). <p>Par ailleurs, l'organisation d'évènements intersectoriels faisant partie des ambitions de cette fiche-action, il est à noter qu'en 2023, une journée départementale PTSM 95 et C360 a eu lieu le 28 septembre 2023, associant 302 personnes.</p>
<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de professionnels mobilisés à l'occasion de la journée départementale : 345 personnes lors de la journée départementale du PTSM 95 sur la réhabilitation psycho-sociale du 11 octobre 2022, 302 personnes lors de la journée départementale C360 et PTSM 95 du 18 septembre 2023 • Existence d'une unité 16 -30 ans à l'horizon 2025 : EMMIPSY au CH d'Argenteuil • Nombre de jeunes admis annuellement et provenance au sein des plateformes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Plateforme P2R95 : Au 31/12/2023, la file active comptait 108 patients, avec 54 nouvelles demandes reçues en 2024. En termes de répartition de la file active par tranche d'âge : <ul style="list-style-type: none"> • 16 à 25 ans : 29 patients • 26 à 35 ans : 39 patients • 36 à 55 ans : 34 patients

	<ul style="list-style-type: none"> • 56 à 61 ans : 6 patients ○ Concernant les partenariats, aucune convention spécifique à P2R95 n'a été établie mais la plateforme a bénéficié de partenariats déjà officialisés via les conventions existantes entre le groupe réseau et le Centre Hospitalier d'Argenteuil, notamment concernant pôle emploi et la mission locale. Après une présentation du dispositif au service de psychiatrie de l'hôpital de Gonesse, la plateforme a reçu quelques demandes de prise en charge du CH de Gonesse. P2R95 a rencontré beaucoup de partenaires tout au long de l'année, tels que l'UNAFAM, RENOVO, le SAMSAH de Mériel, HEVEA, les dispositifs d'emploi accompagné, des ESAT, pôle emploi et la MDPH. Ces rencontres ont été facilitées par la gouvernance de la plateforme et l'organisation des comités de pilotage restreints et élargis. • Nombre de formations croisées organisées : non communiqué
<p>Perspectives 2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant le déploiement d'un dispositif de prise en charge des 16-30 ans : - L'objectif du CH d'Argenteuil en 2024 est de travailler à l'autonomisation et à l'extension de l'EMMIPSY, et de pouvoir communiquer sur ce nouveau dispositif auprès des partenaires ; - Concernant les deux plateformes de réhabilitation psycho-sociale : l'objectif de la plateforme P2R95 de se déployer s'appuyant sur les services du CH de Gonesse est toujours d'actualité en 2024. - Concernant l'organisation de journées PTSM : deux journées départementales PTSM/C360 sont prévues : une seconde session de la journée départementale de la réhabilitation psycho-sociale aura lieu le 24 septembre 2024 et une journée sur la santé mentale périnatale sera travaillée en 2024 pour une mise en place début 2025
<p>Evaluation de la mise en œuvre</p>	<p>Les objectifs annuels ont bien été mis en place :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Les deux plateformes de réhabilitation psycho-sociale (P2R95 et les ailes déployées) se sont déployées sur le territoire 4. Une journée annuelle PTSM 95 et C60 a permis de favoriser l'interconnaissance des acteurs de la santé mentale sur le 95


<p>Développer les consultations spécialisées dans la prise en charge des psycho-traumatisés dans le département</p>	
<p>Pilotes</p>	<p>CHA (psychologue EMDR du CHA)</p>
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pôles de psychiatrie générale et infanto-juvénile • Associations et établissements de santé privés actifs sur cette thématique, à identifier • Psychologues libéraux • Association MELIA (thérapies familiales) • Unités médico-judiciaires de Pontoise et Gonesse

	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif de référence : Réseau AP-HP du psycho traumatisme, Paris Nord • Consultation EMDR, CHA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès à des soins spécialisés en psychiatrie
Rappel des perspectives 2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un bilan plus précis de l'existant et des besoins en matière de prise en charge du psycho traumatisme (dont EMDR) dans le département 2. Constituer un réseau de structures et d'acteurs spécialisés en psycho traumatismes, communiquer sur ce réseau 3. Rédiger un projet pour la création de 4 consultations ressources dédiées à la prise en charge du psychotraumatisme enfants/adultes qui puissent mailler le territoire départemental
Bilan de la mise en œuvre 2023	<p>En 2023, un groupe de travail composé de psychologues du CH d'Argenteuil, de l'UNAVI du CH de Gonesse, du CIDFF et de la CUMP de Pontoise et d'une cadre supérieur du CH Simone Veil s'est réuni à 5 reprises afin d'élaborer une enquête permettant de recenser les ressources en matière de Psychotraumatisme (professionnels formés à l'EMDR, la TCC, l'hypnose ou l'ICV et/ou ayant une expérience professionnelle en matière de psychotraumatisme), aussi bien dans le milieu hospitalier que libéral et associatif.</p> <p>Le répertoire est en cours de construction et a permis d'identifier à ce jour 29 professionnels formés.</p> <p>En parallèle, un projet de consultations dédiées à la prise en charge du psychotraumatisme maillant le territoire du Val-d'Oise est en cours d'élaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une rencontre a été organisée avec la psychologue du CH de La Rochelle, qui anime une consultation dédiée au psychotraumatisme financée par l'ARS. L'objectif était d'identifier les missions mises en œuvre par cette consultation et voir ce qui était transposable sur le département du Val d'Oise - un groupe de travail associant les équipes du CH Victor Dupouy à Argenteuil, du CH Simone Veil à Ermont, du CH Gonesse, du CH NOVO (dont la CUMP) et de la Clinique d'Osny, les DAC s'est réuni pour définir le cahier des charges de ces consultations dédiées, dont l'objet serait : <ul style="list-style-type: none"> ○ De réaliser des interventions brèves à destination des patients (4 à 8 séances) en mobilisant des thérapies type EMDR, TCC ou ICV – <i>20 à 30% de l'activité de la consultation</i> ○ D'apporter un appui aux équipes intervenant en psychiatrie (hospitalières et CMP) : formation/sensibilisation sur le psychotraumatisme, étude de dossiers en réunion d'équipes, possibilité d'intervention en binôme en consultation, avec l'objectif d'identifier un référent psychotrauma dans chaque CMP du département- <i>50% de l'activité de la consultation</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les acteurs au repérage, à l'adressage et à la prise en charge du psychotraumatisme (auprès des partenaires

	<p>libéraux et institutionnels du territoire) – 20 à 30 % de l'activité de la consultation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des actions de sensibilisations/informations auprès des acteurs du territoire afin d'accompagner le repérage, l'orientation des personnes présentant un psychotraumatisme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Auprès des professionnels intervenant dans le champ de l'enfance : sensibilisation/formation auprès des professionnels de l'ASE, de la PMI, des médecins et psychologues scolaires, du réseau de périnatalité du Val-d'Oise ▪ Auprès des acteurs de première ligne : sensibilisation/formation des médecins généralistes en lien avec les CPTS et avec l'appui des DAC, services de santé au travail, PASS.. ○ Intervenir en tant qu'équipes ressources pour accompagner ces acteurs dans la prise en charge des patients : par le biais de Réunion de Coordination Pluridisciplinaire, de réunion d'études de dossier ○ A moyen termes et en fonction de la demande des acteurs, développer des actions de formations pour les partenaires ▪ Développer les liens avec les partenaires au niveau départemental et régional : assurer des réunions de coordination départementale de ces 4 consultations, en lien avec l'activité de réseau du Centre Ressource Régional Psychotraumatisme Paris Nord (CRPPN), afin d'harmoniser les pratiques, développer les partenariats pour faciliter les adressages et les orientations (liens avec les services de pédiatrie et la médecine générale pour les orientations somatiques, liens avec les dispositifs d'aide aux victimes (UMJ, UAPED, UNAVI) ... ▪ A termes, travailler avec les partenaires à la constitution de parcours spécialisés (psychotraumatismes liés aux parcours de migration, avec des possibilités de recours à l'interprétariat, psychotraumatismes liés aux violences intra-familiales..) ▪ Les ressources estimées pour ce projet sont 5,1 ETP de psychologues formés au psychotraumatisme à répartir sur l'ensemble du territoire (1,7 ETP de psychologues enfants et 3,4 ETP de psychologues adultes). La répartition des ETP par centre hospitalier est à affiner en fonction des besoins populationnels et en prenant en compte les facteurs de précarité (IDH2). Montant estimé de 255 000 euros.
<p>Indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de consultations – libérales, hospitalières, privées – spécialisées dans la prise en charge des psycho traumatismes à l'horizon 2025 : recensement en cours • Nombre de professionnels soignants formés annuellement en psycho traumatisme : 29 professionnels recensés à ce stade
<p>Perspectives 2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger le projet de consultations dédiées au psychotraumatisme et le soumettre à l'ARS


	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le répertoire des acteurs formés au psychotraumatisme et animer un réseau des professionnels formés : organisation d'une journée de présentation des consultations dédiées et du répertoire des acteurs
Evaluation de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● Le groupe de travail a permis d'identifier les professionnels formés aux psychotraumatisme et de définir les contours d'un projet de consultations dédiées au psychotraumatisme. Pour 2024 il s'agit donc de finaliser le cahier des charges pour demander des financements dédiés, puis d'animer le réseau des acteurs.

Renforcer les équipes mobiles psychiatrie précarité (EMPP) du département. Renforcer la coordination des acteurs de la précarité, en lien avec les CLSM du département, et en créant un comité de pilotage des EMPP de département, en lien avec la coordination régionale	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Établissements portant les EMPP du 95
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ARS IDF - CLSM - Elus
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la mobilité des soins psychiatriques vers les personnes précaires
Rappel des objectifs de la fiche-action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un comité de pilotage départemental des EMPP, en lien avec la coordination régionale promue par le PRAPS 2. Renforcer la prise en charge psychologique des publics du secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI)
Bilan de la mise en œuvre 2023	<p>Concernant l'axe 1 : Les 3 EMPP d'Argenteuil, Gonesse et Beaumont sont en place. L'EMPP de Beaumont a pu pourvoir le poste de médecin psychiatre dans le courant de l'année 2022 après un temps de latence de poste et d'arrêt de l'activité.</p> <p>A noter en parallèle la création en 2022 par l'ARS de 3 Equipes Mobiles Santé Précarité (EMSP) et d'un SSIAD précarité sur le département du Val-d'Oise, avec pour objectif de faire de l'aller-vers sur le lieu de vie des personnes (auprès du secteur de l'Accueil/hébergement/Insertion (AHI) (CHRS, CHU, CADA..) ainsi que de l'habitat informel (squats...)</p> <p>Concernant l'axe 2 : Renforcer la prise en charge psychologique des publics du secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI) : l'objectif de déployer des consultations avancées de psychologues dans les structures AHI du département est en cours. Un conventionnement 2023-2025 a ainsi été effectué entre l'ARS et l'Association Aurore pour le recrutement de 10 psychologues intervenant dans les structures AHI du département pour un montant de 462 000 euros en 2023 a pour objectif de recruter 10 psychologues dans les structures AHI du département.</p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de postes créés en EMPP : 0 en 2023 • Existence d'actions « santé précarité » mises en place par les CLSM


	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un COPIL départemental des EMPP et axes de travail mis en place : non mis en place • Fréquentation de ce COPIL par chaque EMPP du territoire : non mis en place • Nombre de formations croisées organisées
Perspectives 2024	Déployer la coordination régionale des EMPP et favoriser le lien et l'articulation avec les EMSP
Evaluation de la mise en œuvre	 Des consultations avancées de psychologues sont en place dans certaines structures AHI du département. L'objectif de déployer la coordination régionale des EMPP via un COPIL départemental est toujours d'actualité.

<p>Formaliser un schéma départemental de la filière crise-urgences psychiatriques pour les adultes et pour les adolescents en structurant les parcours des personnes en situation de crise, en élaborant les modalités de réponses graduées associant le réseau des intervenants (famille, médecins généralistes, réponse téléphonique, télémedecine, équipes mobiles, cellules de crise pour adolescents, CMP, urgences...), en diffusant ces modalités et en y intégrant le protocole départemental révisé concernant le transport des personnes sans consentement</p>	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - DD ARS 95 - UNAFAM 95 - CH Argenteuil - Préfecture du Val d'Oise - DD ARS 95 : directrice, département ville hôpital, référent santé mentale
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pôles de psychiatrie et de pédopsychiatrie - CDOM - URPS Médecins Libéraux - CPTS - DAC - Coordination 95 (ESMS handicap psychique) - Établissements sociaux - REGIES-95 - DD ARS 95 - CLINEA - SUPADO, CHA - SAMU - SDIS 95 - Police nationale et gendarmerie - SOS médecins 95 - Pôles de psychiatrie générale - CDOM 95 - UNAFAM 95
Objectifs	<p>Améliorer la graduation des soins pour éviter le recours systématique aux urgences en cas de situation de crise</p> <p>Renforcer la coordination des acteurs de l'urgence dans le département</p>
Rappel des objectifs de la fiche-action	<p>Pour la structuration des parcours de prise en charge des situations de crise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une définition partagée des différents contextes d'urgence et de crise (première crise, rupture de soin, rechute) et des besoins de prise en charge associés

	<ul style="list-style-type: none"> • Définir l'éventail de réponses graduées à développer, en fonction des situations • Travailler la coordination des différentes réponses, définir des parcours types et les diffuser via un outil lisible d'aide à l'orientation • Mettre en place des formations croisées à la gestion de la crise <p>Pour la révision du protocole départemental concernant le transport des personnes sans consentement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un groupe de travail pour évaluer les freins / difficultés du protocole, afin de proposer des solutions et des pistes d'amélioration • Diffuser l'existence de ce protocole dans une version accessible aux professionnels du territoire et au public • Mettre en place une procédure de suivi de la mise en œuvre de ce protocole • Intégrer la reconduction de ce protocole dans le schéma régional des urgences psychiatriques, en lien avec les travaux régionaux de l'ARS <p>Pour l'élaboration du schéma départemental des urgences psychiatriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les orientations du comité régional pour définir les pistes de travail. Impulser notamment une réflexion
<p>Bilan de la mise en œuvre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs rendez-vous ont été organisés par les pilotes de la fiche-action avec la DD ARS en 2022 afin d'aborder ce sujet, dont l'importance demeure prégnante sur le département. • Une difficulté est notamment identifiée par les différents établissements hospitaliers (et notamment Argenteuil, Pontoise et Beaumont) sur la gestion des Soins sans consentement en cas de péril imminent en l'absence de tiers (SPPI), avec des difficultés à identifier des médecins pour signer les certificats. En effet, le médecin signataire ne doit pas appartenir à la même entité juridique que la structure réalisant l'acte. Avec la constitution des GHT, il devient très difficile d'identifier des praticiens en capacité de signer ces actes. • Par ailleurs, à noter le déploiement d'un projet innovant d'organisation des urgences pédopsychiatriques au CH de Gonesse, avec l'organisation de l'accueil des situations de crise en amont des urgences avec deux consultations hospitalières (enfants et adolescents) et le recrutement de 2 ETP d'IDE au niveau des urgences pédiatriques pour aider la pédiatrie à accueillir les urgences pédopsychiatriques.
<p>Indicateurs de suivi</p>	<p>Pour la structuration des parcours de prise en charge des situations de crise et l'élaboration du schéma départemental des urgences psychiatriques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de modalités de gestion de la crise à différents niveaux (MG, CMP, psychiatrie, formations) dans les 5 années du PTSM • Existence d'un document lisible d'aide à l'orientation en cas de crise • Analyse des événements/situations indésirables • Nombre de formations croisées organisées <p>Pour la révision du protocole départemental concernant le transport des personnes sans consentement :</p>


	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveau d'un protocole sur le transport des personnes dans le cadre des procédures de soin sans consentement • Existence d'une procédure de suivi de la mise en œuvre de ce protocole • Mise en place d'un schéma départemental des urgences psychiatriques à l'horizon 2022, intégrant ce protocole • Analyse des événements indésirables
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Le sujet de la révision du protocole départemental concernant le transport des personnes sans consentement est identifié comme prioritaire pour l'année 2024
Evaluation de la mise en œuvre	 Cette fiche-action est identifiée comme prioritaire par les acteurs et sera mise en œuvre en 2024.

Renforcer les programmes d'éducation thérapeutique du patient en santé mentale sur le département	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - Clinique la Nouvelle Héloïse - CoordETP95 - CHA
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - CDOM - CPTS – Médecin généraliste - UNAFAM 95 - Pôles de psychiatrie générale et infanto-juvénile - SUPADO, CHA - CLSM - Professionnels de santé mentale de ville - Maison Hospitalière Les Ailes Déployées
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les compétences des personnes concernées
Rappel des perspectives 2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recenser les dispositifs existants en santé mentale en ETP / psychoéducation du patient et diffuser l'offre aux acteurs du territoire pour faciliter les orientations 2. Travailler à rendre plus accessible et lisible le processus de labellisation en ETP 3. Promouvoir la formation des acteurs en éducation thérapeutique du patient <ol style="list-style-type: none"> a. Élaborer des programmes d'ETP reposant sur des partenariats psychiatrie – ville – médico-social – associations de patients/aidants – hôpital
Bilan de la mise en œuvre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • L'association CoordETP 95 anime un groupe de travail associant psychiatres praticiens hospitaliers, représentant du conseil de l'Ordre, Coordinatrices CLSM, psychiatres de ville et d'établissements de santé privé, coordinatrice de CPTS qui s'est réuni 7 fois en 2022 et 5 fois en 2023 • Le groupe de travail a fait le constat du faible nombre de programmes d'ETP déclarés en santé mentale dans le Val d'Oise en comparaison avec l'Île de France et de la faible visibilité par les professionnels et le grand public des actions éducatives réalisées (souvent appelées « psycho-éducation ») • Le groupe de travail a mis en place un état des lieux s'appuyant sur une enquête : le questionnaire a été élaboré par le groupe de travail, puis

	<p>diffusé en juin 2022, les réponses ont été analysées par CoordETP en novembre-décembre 2022 et un livrable a été élaboré</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'annuaire de psychoéducation du Val d'Oise recense ainsi 26 activités éducatives sur le territoire et a été diffusé largement sur le territoire en 2023 • Par ailleurs, COORDETP a déployé d'autres outils pour déployer les actions éducatives : formation de 10 acteurs sur la co-construction patient-soignant en santé mentale, élaboration d'une vidéo pour faciliter la compréhension du processus de déclaration du programme d'ETP • Le groupe de travail s'emploie désormais à promouvoir l'ETP en santé mentale avec des liens entre la ville et l'hôpital • Programme ETP troubles schizophréniques : 10 participations • Programme ETP troubles bipolaires : 9 participations
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un annuaire départemental de l'offre en ETP et actions éducatives en direction des personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches : annuaire réalisé et diffusé en 2023 • Utilisation de cet annuaire par les DAC du département et par l'ensemble des professionnels de santé (nombre de consultations de cet annuaire notamment) • Nombre de personnes formées chaque année en ETP (Formation ETP 40h au minimum) : cette donnée n'est actuellement pas recensée par CoordETP 95 • Nombre de nouveaux programmes d'ETP créés chaque année
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la promotion de l'offre d'ETP existante en santé mentale par infra-territoire • Favoriser le maillage territorial par le déploiement de nouveaux projets
Evaluation de la mise en œuvre	<p> Le groupe de travail ETP animé par CoordETP 95 s'est réuni 5 fois en 2023 et a permis d'élaborer et de diffuser largement l'annuaire de psychoéducation du Val d'Oise.</p>

Mettre en œuvre sur le territoire les différents axes de la stratégie globale de prévention du suicide, en particulier le dispositif Vigilans	
Pilotes	- CH Argenteuil
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - GHEM - GHT NOVO - CH de Gonesse - Vigilans 78 - CPTS - SAU - Cliniques autorisées en psychiatrie - CDOM - URPS Médecins Libéraux - DAC - SAMU 95
Objectifs	• Améliorer le suivi post urgences en cas de geste suicidaire
Rappel des objectifs de la fiche action	• Répertorier les pratiques existantes dans le département en post urgence, dont certaines sont déjà novatrices, notamment auprès des adolescents


	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une cellule de coordination départementale et identifier un centre hospitalier en charge de coordonner le déploiement du dispositif dans le département • Structurer les modalités d'organisation de la cellule de veille et de recontacte pour le département • Si l'option « cellule de veille et de recontacte départementale » est retenue, former les intervenants à l'intervention de crise et au recontacte téléphonique • Sensibiliser / former les équipes des centres hospitaliers partenaires pour leur participation à l'inclusion des patients dans le dispositif Vigilans • Diffuser l'existence du dispositif et ses modalités d'utilisation aux professionnels libéraux de santé impliqués dans le dispositif • Mettre en place une procédure d'évaluation départementale du dispositif, en lien avec les dispositifs d'évaluation prévus aux niveaux régional et national
<p>Bilan de la mise en œuvre 2023</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la ligne 3114 de prévention du suivi le 1^{er} octobre 2021 - Extension du dispositif Vigilans 78 au territoire du 95 depuis le 1^{er} octobre 2021 : l'équipe opérationnelle Vigilans 78-95 est basée au Centre Hospitalier de Plaisir. Elle est constituée d'infirmiers, d'un psychiatre et de psychologues formés à l'évaluation du risque suicidaire et réceptionne l'ensemble des appels provenant du 78 et du 95 et les transfère auprès des ressources du 95. Au sein du CH d'Argenteuil, une psychologue est responsable Vigilans, avec un rôle de présentation du dispositif auprès des établissements de santé et d'information de la cellule Vigilans des ressources du territoire - En 2023, une réunion de présentation du dispositif Vigilans organisé par les DAC a été mise en place auprès des CPTS
<p>Indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présence du dispositif Vigilans sur l'ensemble du département : effectif • Existence d'une cellule de coordination départementale : une cellule au CH de Plaisir qui reçoit les appels du 95 et les transfère aux ressources du territoire. • Existence d'un livret de présentation distribué aux urgentistes et médecins de ville • Nombre de patients inclus dans le dispositif chaque année par rapport au nombre de passages aux urgences pour tentative de suicide (DIM) : 1000 à 1300 tentatives de suicide sont prises en charge chaque année dans les services de soins du Val d'Oise (Données Vigilans). • Présence d'éléments d'analyse qualitative des freins et leviers au fonctionnement du dispositif : prévu pour 2023
<p>- Perspectives 2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif d'étendre le dispositif Vigilans auprès des moins de 16 ans est toujours souhaité en 2024 mais difficile à mettre en place en raison de la crise de la pédopsychiatrie que rencontre actuellement le territoire.

	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est également de poursuivre le déploiement sur l'ensemble du département du Val-d'Oise, et notamment auprès des médecins libéraux. - Par ailleurs, l'objectif pour 2024 sera également d'appuyer le déploiement de la stratégie nationale de formation en matière de prévention du suicide au niveau territorial.
Evaluation de la mise en œuvre	 Le département est désormais couvert par une cellule Vigilans pour les adultes.


Mettre en place une plateforme territoriale téléphonique de santé mentale afin de répondre aux besoins d'information, d'orientation et de régulation des professionnels de santé et usagers en matière de parcours de personnes présentant des troubles psychiques	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - DAC - C360 - CLSM - SAS - Urgences
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pôles de psychiatrie et de pédopsychiatrie - Communauté 360 - Coordination 95 - Acteurs sociaux - CDOM - URPS - CPTS - CLSM - UNAFAM 95 - MDPH - DD ARS 95 - SUPADO - CHA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'interconnaissance et la coordination entre les acteurs du parcours en santé mentale
Rappel objectifs de la fiche-action	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un annuaire des ressources en santé mentale du Val d'Oise • Structurer une plateforme téléphonique santé mentale sur le département afin de répondre aux besoins d'information, d'orientation et de régulation des professionnels et des usagers concernant des parcours de personnes présentant des troubles psychiques :
Bilan de la mise en œuvre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • En 2023, les échanges avec le COTECH ont permis de faire évoluer le contenu de cette fiche-action (action 3.2 dans le PTSM) et l'actualiser pour la version présentée dans le CTSM. La fiche-action permet d'organiser le travail pour les années 2024-2025 en ces termes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer un annuaire des ressources en santé mentale du Val d'Oise : <ul style="list-style-type: none"> • Réunir un groupe de travail afin d'identifier les besoins de recensement des ressources dans une approche large de la santé mentale (soutien à la parentalité, partenaires associatifs..) ainsi que le format attendu

	<ul style="list-style-type: none"> Investiguer les démarches et outils existants (déploiement du ROR , d'un annuaire santé mentale sur sante.fr, du Psycom, de la plateforme retab.fr, UNAFAM95) et les possibilités d'articulation avec des démarche ou outils existant pour déployer l'annuaire. Mettre en œuvre le recensement des ressources et élaborer l'annuaire. Organiser sa diffusion sur le territoire auprès des professionnels de santé comme des usagers <p style="text-align: center;"><i>Calendrier : 2024 -2025</i></p> <p>2. Structurer une plateforme téléphonique santé mentale sur le département afin de répondre aux besoins d'information, d'orientation et de régulation des professionnels et des usagers concernant des parcours de personnes présentant des troubles psychiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunir un groupe de travail associant les DAC, la Communauté 360, le SAS, les CLSM, des représentants de la psychiatrie (psychiatres ou cadres supérieurs) Modéliser un modèle de hotline téléphonique ainsi que des modalités de financement (mise en place d'un poste de coordinateur santé mentale commun au 3 DAC ? articulation avec la C360 ? Préfiguration d'un SAS psychiatrie ?) Outiller la fonction « appui à l'orientation » de cette plateforme téléphonique avec l'annuaire des ressources en santé mentale <u>Calendrier</u> : 2024 -2025
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un groupe de travail « santé mentale » : prévu en 2024 Mise en place d'un annuaire santé mentale : prévu en 2024 Mise en place d'une plateforme téléphonique santé mentale : prévu en 2024
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> Démarrage des travaux en 2024
Evaluation de la mise en œuvre	<p>La mise en œuvre d'une plateforme territoriale téléphonique en santé mentale devra s'intégrer aux travaux en cours sur la mise en place d'une hotline de gestion de situations par la Communauté 360. Les contacts sont pris pour engager cette réflexion en 2024.</p>


Renforcer les synergies entre les groupes d'entraide mutuelle ainsi que leur autonomie de fonctionnement et favoriser le recrutement et l'intégration de pairs aidants et de médiateurs de santé pairs au sein des équipes	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - UNAFAM 95 - Mutuelle la Mayotte
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pôles de psychiatrie générale - Coordination 95 - Les 5 GEM troubles psychiques (la Mayotte, œuvre Falret, les Ailes déployées) et les 2 GEM traumatisés crâniens (AFTC) - MDPH

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'intégration des pairs aidants dans les soins et les accompagnements
Rappel des objectifs de la fiche-action	<ol style="list-style-type: none"> Développer la formation des pairs aidants à la gestion associative au sein des GEM du département Renforcer la dynamique inter-GEM au sein du département Valoriser les GEM auprès des institutions de la santé mentale et du grand public Sensibiliser et accompagner les structures au développement de la pair-aidance en leur sein Intégrer les pairs aidants dans les actions de sensibilisation de la population à la santé mentale.
Bilan de la mise en œuvre 2023	<p><u>Concernant les axes 1 à 3 autour de la mise en place d'une coordination départementale des GEM :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Après échanges avec l'UNAFAM, les acteurs à mobiliser pour un prochain groupe de travail ont été identifiés, pour une première session en 2024 <p><u>Concernant l'axe 4 et 5 sur les pairs – aidants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Des médiateurs de santé-pairs exercent au sein du CH d'Argenteuil, et ont pu participer à des actions de communication, telle que la journée de la réhabilitation. L'UNAFAM travaille actuellement à un projet de pair-aidants
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations dispensées aux adhérents de GEM annuellement et évaluation de ces formations : données non recueillies Existence d'un réseau des GEM du département : non Évolution du nombre de GEM et d'adhérents à l'horizon 2025 : <ul style="list-style-type: none"> GEM Arnouville les Gonesse : 85 personnes fréquentant le GEM en 2022 dont 35 adhérents GEM Persan : 125 personnes fréquentant le GEM en 2022 dont 25 adhérents Augmentation du nombre de MSP formés dans les structures du département à l'horizon 2025 : en 2022 et 2023, 2 médiateurs de santé au CH d'Argenteuil (3 prévu en 2024) Nombre de structures sanitaires et médico-sociales ayant intégré des pairs aidants bénévoles Évaluation qualitative de l'intégration de ces pairs aidants dans les équipes Nombre d'actions du PTSM ayant intégré des pairs aidants à l'horizon 2025 : 0
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> En 2024, une augmentation des médiateurs de santé pairs est prévue sur le territoire (passage de 2 à 3 postes sur le CH d'Argenteuil, projet en cours à la Clinique Héloïse) Objectifs de mettre en place un groupe de travail associant les 5 GEM et l'UNAFM pour travailler à une dynamique inter-GEM en 2024
Evaluation de la mise en œuvre	<p> A l'exception des médiateurs de santé pairs, qui se développent au sein des établissements de santé, cette fiche-action n'a pas été mise en œuvre).</p>

Développer des partenariats et des dispositifs innovants qui soutiennent l'aller-vers l'emploi, en associant les dispositifs spécialisés et du droit commun	
Pilotes	- Plateforme emploi accompagné (LADAPT et HEVEA)
Partenaires	- CARE - CLSM - P2R95 - UNAFAM - Maison hospitalière de l'association les Ailes Déployées - GEM du département - Services de santé au travail - Missions locales - DRIEETS Ile-de-France
Objectifs	Améliorer l'accès à l'emploi des personnes souffrant de troubles psychiques
Rappel des objectifs de la fiche-action	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les compétences des acteurs de l'inclusion professionnelle en matière de santé mentale • Concevoir des actions partenariales visant à sensibiliser les employeurs à l'intégration de personnes en situation de handicap psychique / souffrant de troubles psychiques, et à les informer sur les dispositifs d'accompagnement existants • Promouvoir les coopérations formalisées entre les acteurs de la psychiatrie et de l'inclusion professionnelle, du droit commun et du secteur médico-social • Soutenir et faire connaître le futur Club Autogéré de Rétablissement par l'Emploi (CARE) de Gonesse
Bilan de la mise en œuvre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Un groupe de travail pluriprofessionnel, coanimé par la directrice générale d'Hévéa et l'équipe de coordination du PTSM s'est réuni 8 fois depuis mars 2022 (3 fois en 2022 et 5 fois en 2023) • Les membres du groupe ont pu souligner la diversité des dispositifs existants visant à favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes souffrant de troubles mentaux, avec ou sans RQTH, ainsi que la méconnaissance des employeurs, publics comme privés, de ces dispositifs. • Le groupe de travail se mobilise ainsi autour de l'élaboration d'un webinaire intitulé « Mieux comprendre les troubles psychiques et sécuriser le recrutement des personnes concernées » qui aura lieu le jeudi 23 mars 2023 • Le webinaire s'est articulé autour d'une présentation des troubles psychiques et de leur retentissement dans la vie quotidienne (animé par l'UNAFAM et le P2R95), puis de focus sur des dispositifs existants (la Plateforme Emploi Accompagné, le CARE, le P2R95), avec des interventions de bénéficiaires et d'employeurs. Un annuaire des ressources en matière d'insertion professionnelle a ensuite été distribué aux participants.

	<ul style="list-style-type: none"> • Suite au webinaire, le groupe de travail souhaite continuer à déployer des actions, touchant davantage les employeurs privés. Pour ce faire, des interventions auprès de clubs d'entreprises sont prévues en 2024. • Concernant le soutien au développement du CARE, celui-ci a fait l'objet d'un article de la newsletter n° 2 du PTSM, ainsi que de plusieurs publications sur la page LinkedIn du PTSM 95 • Concernant la Plateforme Emploi Accompagné, en 2023 la plateforme a bénéficié d'une augmentation du nombre de places financées par l'ARS (passage de 40 à 61 places en 2023 pour HEVEA)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupe de travail organisés : 3 en 2022, 5 en 2023 • Nombre de séquences de formation à destination des acteurs de l'inclusion professionnelle : • Nombre et types d'actions de sensibilisation des employeurs réalisées : 1 webinaire en 2023, 2 à 3 prévu en 2024 un webinaire réalisé en mars 2023, 2 à 3 interventions prévues en 2024 • Coopérations mises en place avec les acteurs de l'inclusion professionnelle • Nombre de personnes intégrées dans les dispositifs CARE et la plateforme Emploi Accompagné : 20 personnes ont été accompagnés par le dispositif CARE en 2022, entre 25 et 30 en 2023, 93 personnes sont accompagnées sur la plateforme Emploi Accompagné (HEVEA + LADAPT) au 31/12/2022. Sur l'année 2023, le dispositif présente une file active 109 personnes au 31/12/2023 (61 personnes pour LADAPT et de 48 personnes pour HEVEA)
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et animer les interventions à destination des employeurs privés du Val-d'Oise
Evaluation de la mise en œuvre	<p> Les actions prévues ont été mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite au webinaire de sensibilisation des employeurs de mars 2023, le groupe de travail poursuit ses projets et cherche désormais à cibler davantage d'employeurs privés via l'intervention dans des clubs d'entreprises • Le CARE a ouvert ses portes et a accompagné 30 personnes en 2023 • La plateforme Emploi Accompagné a bénéficié d'une augmentation des places en 2023 qui lui a permis d'augmenter la file active accompagnée et accompagne désormais 109 personnes (contre 93 en 2022)


Développer et faire connaître les dispositifs d'accompagnement/de soutien des familles et des enfants de personnes souffrant de troubles psychiques dès le repérage, tout au long de leur parcours et dans les situations de crise	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - CH Argenteuil - CLSM du 95
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - UNAFAM 95 - Pôles de psychiatrie générale et infanto-juvénile - MELIA

	<ul style="list-style-type: none"> - CH le Vinatier (Lyon) - REAAP - PRE - PAEJ - SUPADO, CHA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les compétences des personnes concernées et des proches
Rappel des objectifs de la fiche-action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer les programmes de psychoéducation des familles 2. Développer la thérapie familiale en psychiatrie 3. Appuyer la communication sur les dispositifs de soutien à la parentalité des adultes en situation de handicap psychique
Bilan de la mise en œuvre 2023	<p>Concernant l'axe 1 : Développer le programme de psychoéducation des familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction d'un article sur le programme Profamille dans le cadre de la newsletter n°2 du PTSM
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de familles incluses dans le programme BREF chaque année dans le département : à Argenteuil, 1 programme a été réalisé en 2022, et 3 programmes réalisés en 2023. Il n'y avait qu'un participant à chaque programme sauf dans une situation de 2023 qui a concerné 2 participants. Le CH Simone Veil déploie également • Nombre de familles incluses dans le programme Profamille chaque année dans le département en 2023 : 10 participants sur le module 1 et 10 participants sur le module 2 • Nombre d'actions « soutien à la parentalité » mises en place au sein des CLSM du département • Nombre de consultations de thérapie familiales en psychiatrie et fréquentation • Existence de dispositifs de soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap psychique
Perspectives 2024	<p>Concernant l'axe 1 : continuer à appuyer la communication auprès des programmes BREF et Profamille, notamment par le biais d'un article de la newsletter en 2024</p> <p>Concernant l'axe 3 : Appuyer la communication sur les dispositifs de soutien à la parentalité des adultes en situation de handicap psychique, promouvoir les dispositifs de soutien à la parentalité des adultes en situation de handicap psychique dans le cadre de la journée départementale du PTSM dédiée à la santé mentale périnatale (cf. action 2 sur la psychiatrie périnatale)</p>
Evaluation de la mise en œuvre	 L'année 2023 a permis d'appuyer le déploiement des programmes de psychoéducation des familles.

Renforcer la coordination entre la médecine de ville et la psychiatrie par la mise en place de modalités de soins et d'outils de communication partagés, et par la réaffirmation de la mission d'accès aux soins somatiques des CMP


Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - Pour le déploiement de l'article 51 Projet Sésame dans le Val-d'Oise : Centres municipaux de santé de la ville d'Argenteuil et le CH Argenteuil - Pour le déploiement du projet PsyBelt : services de psychiatrie de l'hôpital NOVO (psychiatres et IPA) et médecins généralistes du territoire, services des urgences de Beaumont-sur-Oise
----------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - CPTS
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Maisons de santé pluriprofessionnelles, centres de santé - CPTS - DAC - CDOM, URPS - Pôles de psychiatrie générale - Coordination 95 (ESMS handicap psychique) - Médecins ASE / PMI ▪ DD ARS 95 - GIP SESAN pour les supports techniques
Objectifs de la fiche-action	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la coopération entre les acteurs du premier recours et de la psychiatrie <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place différentes modalités de soins partagés médecin traitant / psychiatre pour l'appui au repérage : 2. Renforcer la mission d'accompagnement vers les soins somatiques au sein des CMP 3. Mettre en place des formations croisées sur le repérage des troubles psychiques dans le département
Bilan de la mise en œuvre 2023	<p><u>Concernant l'axe 1 : Mettre en place différentes modalités de soins partagés médecin traitant / psychiatre pour l'appui au repérage et à la prise en charge</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déploiement du projet d'expérimentation article 51 Projet SESAME (Soins d'Equipe en Santé Mentale) sur le Val-d'Oise. Il s'agit d'un modèle de soins collaboratifs pour les troubles dépressifs et les troubles anxieux, proposé par l'association Quartet Santé en partenariat avec l'Institut Montaigne et le Centre Hospitalier de Versailles, qui permet de « renforcer » le médecin généraliste à travers la constitution d'une équipe de soins intégrée composée d'un gestionnaire de parcours et d'un psychiatre à distance. Cette équipe rompt l'isolement du médecin généraliste et permet l'accès à une télé-expertise psychiatrique. Le projet se déploie de puis novembre 2023 pour une expérimentation de 5 ans suivie d'une évaluation ▪ Ce projet est déployé auprès des centres municipaux de santé de la ville d'Argenteuil et le CH Argenteuil. Il mobilise : 6 à 7 ETP de médecins généralistes, 1 ETP d'infirmier, 0,1 ETP de psychiatrie soit un budget prévisionnel sur 3 ans de 400 000 euros - Projet de déployer Psy-Belt par l'hôpital NOVO, déposé dans le cadre du FIOP 2023 : Ce service, constitué d'un psychiatre et d'un IPA permet aux médecins généralistes et urgentistes d'adresser des patients pour la programmation d'une consultation en binôme psychiatre/IPA dans les 7 jours. Puis si la situation le permet, un suivi de 6 mois est mis en œuvre par l'IPA sur la base d'objectifs thérapeutiques préalablement définis avec le psychiatre (réévaluation clinique, renouvellement du traitement.). Dans d'autres situations, le dispositif garantira l'accompagnement vers un service d'hospitalisation public ou privé. 286 598 euros ont été sollicités dans le cadre de l'appel à projets du Fonds d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie (FIOP) de 2023
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de modalités de soins partagés psychiatrie – MG dans le département : déploiement de l'article 51 projet SESAME • Nombre de patients inclus dans des dispositifs de soins partagés médecins traitants / psychiatres : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour le déploiement de l'article 51 projet Sésame dans le Val d'Oise : objectif de 400 patients inclus dans le projet Sésame en 3 ans ○ Pour le déploiement du projet Psy Belt de l'hôpital NOVO : objectif de 180 patients à fin 2024 (après 3 trimestres de déploiement)

	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un fichier de suivi des médecins traitants dans tous les CMP • Mise en place d'une consultation somatique de suivi dans les CMP du département
Perspectives 2024	Appuyer le déploiement de ces projets, par le biais d'un article dans la newsletter du PTSM notamment.
Evaluation de la mise en œuvre	 Plusieurs projets novateurs déployés ou en attente de déploiement.

Développer les dispositifs de logement accompagné dans le département : appartements de coordination thérapeutique, logement inclusif, logement social, baux glissants, résidences accueil, propositions innovantes	
Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - UNAFAM 95 - CLSM du 95
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - AORIF (regroupement associatif des bailleurs sociaux – 30 à 40 opérateurs dans le Val d'Oise) - Pôles de psychiatrie générale - Coordination 95 (ESMS handicap psychique) - ARS (pour ACT) - CD 95 (chargée de mission Conférence des Financeurs Habitat Inclusif) - Les porteurs de dispositifs d'habitat inclusif - Préfecture du 95 / DDCS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès au logement pour les personnes atteintes de troubles psychiques, dans le département
Rappel des objectifs de la fiche-action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer l'accès et le maintien dans le logement social en lien avec les opérateurs du logement 2. Contribuer au déploiement du dispositif d'ACT « Un chez soi d'abord » 3. Renforcer l'articulation entre les orientations du CTSM et celles du PDALHPD 4. Favoriser le décroisement et l'interconnaissance les acteurs de la santé mentale et ceux du logement
Bilan de la mise en œuvre 2023	<p>Concernant l'axe 2 sur le projet « Un chez Soi d'abord » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet « Un Chez Soi d'Abord » a été approuvé par le préfet en 2022. • Les ACT un chez soi d'abord 95 ont été autorisés par l'arrêté n° 2023-285 du 22 novembre 2023 portant autorisation de création de 55 places d'Appartements de coordination Thérapeutique «Un chez soi d'abord » dans le département du Val d'Oise et géré par le GCSMS de droit privé dénommé « Un chez soi d'abord 95 ». Les membres fondateurs de ce groupement sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'association Aurore, ➤ Le centre hospitalier d'Argenteuil, ➤ Le centre hospitalier NOVO-Site de Pontoise, ➤ Le centre hospitalier de Gonesse, ➤ L'association Dune (CSAPA Dune).

	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe est composée de 10,5 ETP (1 ETP directeur coordonnateur / 1 ETP assistante administrative / 1 ETP chargé de mission coordonnateur / 6,5 ETP accompagnement médical et médico-social / 1 ETP pole gestion locative) • Le projet fait l'objet d'un financement de 412 500 euros pour chacun des financeurs DRIHL-ARS • Il est prévu une montée en charge progressive pour les recrutements de personnel et les captations de logement. <p>Concernant l'axe 3 sur la coordination des politiques locales du logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le PDLHADP a été publié en 2014 et comprend des actions concernant le PTSM : assurer la production de logements accessibles aux populations les plus démunies, l'accompagnement social (rapprochement des acteurs du travail social et de la santé mentale dans l'accompagnement des personnes manifestant des formes de souffrance psychiques et/ou psychologiques). <p><u>Concernant l'axe 4 Favoriser le décloisonnement et l'interconnaissance les acteurs de la santé mentale et ceux du logement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite à la table ronde habitat de la journée de la réhabilitation psycho-sociale d'octobre 2022, un Comité habitat s'est mis en place animée par les coordinatrices CLSM en lien avec l'équipe de coordination du PTSM 95. Ce groupe associe l'UNAFAM, professionnels du secteur médico-social, de l'habitat inclusif et du secteur du logement adapté et permet de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs intersectoriels impliqués, de faciliter la coordination entre les acteurs du territoire quel que soit leur champ d'action et d'encourager l'optimisation des interventions et actions • Ce groupe s'est réuni à 5 reprises en 2023 en présentiel. Il travaille notamment à l'élaboration d'un annuaire des ressources sur le territoire recensant sur chacun des secteurs de psychiatrie du département : <ul style="list-style-type: none"> • Les logements du secteur médico-social (foyer de vie, foyer d'hébergement, MAS et FAM) • Les établissements sanitaires et ou médico-sociaux ayant développé des modalités d'accompagnement vers le logement • Les structures de logement adapté (pensions de famille, résidence sociale) • Les structures médico-sociales à orientation précarité (ACT LAM, LHSS) • Les structures pouvant intervenir à domicile (SAVS, SAMSAH, équipes mobiles) • Par ailleurs en 2023, l'appel à projet Habitat inclusif lancé par le Conseil Départemental a permis de déployer deux projets d'habitats inclusifs dédié au handicap psychique (LIS d'Argenteuil et l'APED Espoir). Par ailleurs, les habitats inclusifs portés par HEVEA sont également en capacité d'accueillir ce public sans être destiné exclusivement à ce public.
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et formes (conventions actives par exemple) de coopérations mise en place entre les acteurs de la santé mentale (associations médico-sociales, secteurs de psychiatrie, CLSM) avec des bailleurs sociaux et nombre de logements concernés par ces coopérations

	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions communes mises en œuvre avec les acteurs relevant du PDALHPD • Nombre de places d'ACT créées relevant du dispositif un chez soi d'abord : 55 places créées • Existence et diffusion du répertoire des ressources : en cours
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la diffusion du répertoire auprès des professionnels et du grand public en 2024 - Poursuivre la tenue du comité et organisation d'une rencontre départementale avec les bailleurs sociaux afin de recueillir leurs besoins et leur proposer des actions permettant de faciliter l'insertion par le logement ou le maintien dans le logement des personnes souffrant de troubles psychiques (formation PSSM, présentation des ressources du répertoire...) ?
Evaluation de la mise en œuvre	 Le Comité Habitat Partenaire s'est structuré et le répertoire est en cours de finalisation.

Renforcer le soutien aux CLSM existants et développer de nouveaux CLSM, en lien avec les élus locaux, pour la mise en œuvre d'actions de prévention primaire d'information et de promotion de la santé mentale sur leur territoire	
Pilotes	Pour le développement des CLSM et la diffusion d'actions de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> - ARS : Délégation départementale 95, Direction de la Santé Publique - CLSM - UNAFAM
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - CLSM - PSYCOM - EPCI du territoire - CCAS - CLS -
Objectifs	Renforcer les actions de promotion de la santé mentale au sein de la cité <ol style="list-style-type: none"> Développer les CLSM sur le territoire et mettre en place une dynamique de coordination Soutenir et coordonner les CLSM dans la mise en place d'actions d'information et de lutte contre la stigmatisation en population générale <ul style="list-style-type: none"> •
Bilan de la mise en œuvre 2023	<u>Concernant l'axe 1 : Développer les CLSM sur le territoire et mettre en place une dynamique de coordination</u> <ul style="list-style-type: none"> • Trois groupes de travail ont eu lieu avec les 5 coordinatrices CLSM afin d'échanger sur les actions en cours • Les 5 coordinatrices CLSM se rencontrent et se coordonnent environ une fois par trimestre, lors d'échanges associant l'UNAFAM • En termes de soutien à la mise en place, l'équipe de coordination peut relayer des actions organisées par les CLSM (2 posts sur la page LinkedIn du PTSM 95 en 2022) • Par ailleurs, les coordinatrices CLSM sont associées et membres effectifs de plusieurs groupes de travail organisés dans le cadre du PTSM (réhabilitation psycho-sociale, éducation thérapeutique, insertion-emploi)

	<p>Concernant l'axe 2 : Soutenir et coordonner les CLSM dans la mise en place d'actions d'information et de lutte contre la stigmatisation en population générale</p> <ul style="list-style-type: none"> En 2023, les coordinatrices CLSM ont mis en œuvre 10 sessions de formations aux Premiers Secours en Santé Mentale, soit plus de 380 personnes formées aux PSSM dans le département.
Indicateurs de suivi	<p><i>Pour le développement des CLSM et la diffusion d'actions de sensibilisation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de CLSM sur le territoire à la fin des 5 années du PTSM : 5 Nombre de rencontres organisées chaque année entre les CLSM, à l'initiative de l'ARS ou des CLSM eux-mêmes : environ 6 Nombre d'actions menées par les CLSM en matière d'information / déstigmatisation de la santé mentale : cf. rapport d'activité 2023 de chaque CLSM
Perspectives 2024	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les réunions régulières entre coordination PTSM et CLSM Poursuivre la dynamique en matière de formation aux PSSM
Evaluation de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Une coordination entre CLSM et PTSM dont les bases ont été définies au cours de cette première année 2022 d'installation de l'équipe PTS, à déployer dans le courant des prochaines années

Déployer des actions de prévention en santé mentale et de renforcement des compétences psychosociales des enfants (intégrant les parents et les pairs aidants) en milieu scolaire et éducatif	
Pilotes	ARS
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> CODES 95 Pôles de pédopsychiatrie CIO (les psychologues y ont des missions qui se sont élargies) Psychologues et IDE scolaires ASV, CLS, CLSM CD 95, pour les collèges Pôle de ressources, pour les QPV GEM / MSP / pairs aidants PRE REAAP PMI SUPADO, CHA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Informier – sensibiliser les professionnels du milieu éducatif et scolaire Renforcer les compétences en santé mentale des professionnels de l'Éducation nationale Déployer des actions de renforcement des compétences psychosociales (CPS) en milieu scolaire et en milieu éducatif
Rappel des objectifs de la fiche-action	La mise en œuvre de cette fiche-action n'était pas prévue en 2022.
Bilan de la mise en œuvre 2023	<ul style="list-style-type: none"> L'instruction interministérielle du 19 août relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psycho-sociales chez les enfants et les jeunes implique la mise en place d'une coordination territoriale et d'un plan d'action autour des CPS En 2023, la DD ARS a impulsé la création d'un Comité Territorial (COTER) associant les académies et leurs directions des services départementaux de

	<p>l'Education Nationale (DSDEN) et les Conseils Départementaux et les principaux acteurs en lien avec les enfants et les jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le COTER s'est mobilisé sur la réalisation d'un diagnostic de l'existant en termes d'actions de CPS financées par l'ARS - Le budget alloué par l'ARS pour le déploiement de programmes de compétences psycho-sociales dans le Val d'Oise : financement ARS de 557 371 euros pour le financement de 20 programmes de Compétences Psycho-sociales (Unplugged, Feel Good, Primavera..) en cumulé sur les années 2021, 2022, 2023 <ul style="list-style-type: none"> • Organisation le 23/11/2023 d'une demi-journée sur la thématique des CPS, ayant pour objectif de réaffirmer les orientations partagées et de favoriser le développement de programmes probants ou prometteurs dans le Val d'Oise.
	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un diagnostic de l'existant en matière d'actions de prévention au sein des établissements scolaires, des CLS, des CLSM et des ASV : diagnostic réalisé en 2023 pour les actions financées par l'ARS • Nombre d'actions de formation en santé mentale menées au sein des établissements scolaires et à l'échelle des EPCI sur le département • 20 actions de renforcement des compétences psychosociales menées au sein des établissements scolaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Feel Good : CRIPS (451 bénéficiaires) ○ Renforcer la résilience des enfants par le développement des CPS : Charles Peguy à l'écoute (26 bénéficiaires) ○ Prévenir les conduites addictives par le développement des CPS : Charles Péguy à l'écoute (571 bénéficiaires) ○ Danse des émotions : EDPH (1140 bénéficiaires) ○ Apprendre à développer les CPS chez les jeunes : Hub de la réussite (46 bénéficiaires) ○ PRIMAVERANO : Oppelia (<i>en attente d'informations</i>) ○ Santé Vexin : CODES 95 (204 bénéficiaires) ○ Santé des jeunes : CODES 95 (76 bénéficiaires) ○ Au cœur des émotions : Paroles (40 bénéficiaires) ○ « Sentinelles et référents » prévention et interventions face aux phénomènes de bouc-émissaire : SEDAP (<i>non évalué</i>) ○ Renforcer la résilience des enfants par le développement des CPS : Villiers le bel (12 bénéficiaires) ○ Unplugged : CSAPA Imagine (104 bénéficiaires) ○ Vivre ensemble au quotidien : la ligue contre le cancer (<i>non évalué</i>) ○ CPS Sarcelles : Addictions France (175 bénéficiaires) ○ CPS et bien-être mental : FOND-A-MENTAL (<i>non évalué</i>) ○ VERANO : OPPELIA (<i>non évalué</i>) ○ PRODAS : Planning familial 95 (<i>non évalué</i>) ○ Langage et développement des CPS : Goussainville (<i>non évalué</i>) ○ Musique et langage : Garges-lès-gonesse (<i>non évalué</i>) ○ Pass éclair compétences émotionnelles et éducation à la santé pour les enfants de l'ase : Valdocco (<i>non évalué</i>)
	<p>Continuer à déployer les actions probantes en matière de CPS en milieu scolaire sur le Val-d'Oise</p>



• Bilans de l'année 2023 et perspectives pour l'année 2024

La seconde année de déploiement de l'équipe de coordination a permis de consolider l'organisation mise en place et de faire aboutir un certain nombre d'actions.

L'équipe de coordination a pu mettre en place les différents projets prévus en 2023 :

- **Augmentation du nombre de groupes de travail** avec l'animation de 23 sessions de groupes de travail (contre 14 en 2022) et l'animation de 3 webinaires
- **Mise en lumière des ressources sur le territoire (2 travaux de répertoire en cours de finalisation** sur le psychotraumatisme et les ressources en matière de logement)
- **Déploiement de la stratégie de communication**
- **Organisation et animation d'une journée départementale**

Les membres du COTECH soulignent leur satisfaction quant à la dynamique territoriale autour du déploiement du PTSM, les acteurs impliqués portent pleinement la volonté d'une meilleure collaboration et d'un décloisonnement plus abouti des pratiques.

Pour l'année 2024, il semble important de continuer la mise en œuvre, avec :

- **La signature du Contrat Territorial de Santé Mentale en 2024**
- **Un objectif prioritaire transversal de mobiliser davantage d'acteurs autour des différents groupes de travail**
- Une volonté de continuer à œuvrer pour le décloisonnement tout au long de la mise en œuvre des fiches- actions avec notamment **deux journées départementales en projet,**
- **Des objectifs d'actions concrètes en 2024, avec le souhait de faire aboutir des projets innovants** (déploiement de consultations dédiées au psychotraumatisme, actions de sensibilisation auprès des clubs d'entreprises..)
- **Par ailleurs, une réflexion à mener sur une priorisation des actions et une répartition des tâches entre l'équipe de coordination et les pilotes des actions** (avec une diminution de 36% de l'enveloppe dédiée à la coordination du PTSM liée à un reliquat ayant permis d'augmenter les enveloppes 2022 et 2023).

Pour l'année 2024, l'équipe de coordination est mobilisée pour **continuer l'accompagnement sur les fiches actions en cours** :

- **Fiche-action Equipes mobiles** : organiser la diffusion de l'enquête auprès des acteurs lors de deux webinaires (équipes mobiles enfance/équipe mobile adulte)
- **Fiche-action Psychiatrie périnatale** : organiser une journée départementale de la santé mentale périnatale et de la parentalité pour début 2025

- **Fiche-action Réhabilitation Psycho-sociale** : organiser la seconde journée de la réhabilitation psycho-sociale sur le case-management
- **Fiche-action Psychotraumatisme** : faire aboutir le projet de consultations dédiées au psychotraumatisme maillant le territoire, et animer un réseau des professionnels formés : organisation d'une journée de présentation des consultations dédiées et du répertoire des acteurs
- **Fiche action logement accompagné** : Organiser la diffusion du répertoire auprès des professionnels et du grand public en 2024, poursuivre la tenue du comité et organisation d'une rencontre départementale avec les bailleurs sociaux afin de recueillir leurs besoins et leur proposer des actions permettant de faciliter l'insertion par le logement ou le maintien dans le logement des personnes souffrant de troubles psychiques (formation PSSM, présentation des ressources du répertoire...)
- **Fiche-action Insertion Emploi** : mettre en œuvre les actions de sensibilisation des clubs entrepreneurs du Val d'Oise au recrutement de personnes en situation de handicap psychique ou présentant des troubles psychiques
- **Fiche-action CLSM** : maintenir les réunions trimestrielles CLSM/PTSM afin de coordonner les actions

D'autres nouvelles actions seront à mettre en place en 2024 :

- **La fiche action sur la plateforme téléphonique territoriale de santé mentale** : un groupe de travail à déployer pour engager cette réflexion en 2024 en lien avec la C360
- **La fiche-action sur les GEM** : mise en place d'un groupe de travail afin d'animer la coordination départementale des GEM ;
- **Fiche-action « Mettre en œuvre sur le territoire les différents axes de la stratégie globale de prévention du suicide, en particulier le dispositif Vigilans »** : appuyer le déploiement de la stratégie nationale de formation en matière de prévention du suicide au niveau territorial.
- **La fiche-action sur les urgences et les crises, qui sera mise en œuvre par le CH d'Argenteuil et l'UNAFAM**, est toujours d'actualité.


Annexes

Annexe 1 : newsletter

Newsletter n°3 – Mars 2023

Actualités du PTSM 95

Le PTSM en 2022 : synthèse et chiffres clés



EDITO

Un bilan de qualité

L'année 2023 déjà bien avancée, s'illustre par la vigueur de notre PTSM.

Un grand merci à tous ainsi qu'à Dominique CARAGE, qui a gravé le premier mandat de présidence du PTSM95 par l'impérieuse nécessité de prendre en compte le patient dans la globalité de son parcours de vie et non par les prismes rétrécis des épisodes qu'il traverse.

La Commission Spécialisée en Santé Mentale s'est enrichie de nouveaux membres, les actions se poursuivent, se développent et les groupes de travail sont composés d'un nombre conséquent de professionnels et de représentants d'usagers engagés. Ce travail se poursuit avec l'aide de notre équipe de coordination menée par Cécile Courant qui réalise un travail considérable depuis 1 an et l'investissement des pilotes des différents groupes.

La journée sur la réhabilitation psychosociale a été un vrai succès qui a lancé d'autres perspectives de travaux et de rencontres annuelles.

Et pour continuer la dynamique, cette année, les acteurs du Val d'Oise ont souhaité associer la Communauté 360° et le PTSM en organisant un COPIL commun le 10 février dernier avec l'objectif de réunir leurs forces dans des actions communes.

Les acteurs du Val d'Oise s'inscrivent ainsi dans une volonté forte de rassembler et de décloisonner.


Un point de vigilance est encore à améliorer, celui de la participation des usagers aux réflexions et aux actions.

Le prochain grand Rendez-Vous sera celui de la signature du Contrat Territorial de Santé Mentale pour lequel nous organisons un événement à la hauteur des enjeux afin de permettre à chacun d'approcher les acteurs et les actions mises en œuvre. Vous recevrez une alerte de réservation de date dès que possible.

Dans l'attente de vous retrouver dans les divers webinaires ou rencontres décrits dans cette newsletter.

Sophie Mélan
Présidente de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

SOMMAIRE



1. Le PTSM en 2022, synthèse et chiffres clés :
 - o Les chiffres clés
 - o Focus sur la journée de réhabilitation psychosociale
 - o Focus sur les équipes mobiles en santé mentale
 - o Focus sur les actions éducatives en santé mentale
 - o Focus sur l'insertion par l'emploi
 - o Focus sur la psychiatrie périnatale
2. Retour sur l'enquête qualitative réalisée auprès des 8 maternités et des 5 services de pédopsychiatrie du département du Val d'Oise

Projet Territorial de
Santé Mentale
Val d'Oise

1

Actualités du PTSM 95



Le PTSM 95 en 2022 : synthèse et chiffres clés

L'équipe de coordination du PTSM 95 a pris ses fonctions depuis un an déjà. L'année 2022 a permis de lancer la mise en œuvre d'un nombre important de fiches-actions, grâce à l'implication et à la mobilisation des professionnels du territoire au cours des différents groupes de travail.



- ✓ Pour 2022, **16 fiches actions** étaient prévues, dont 8 sont engagées et 3 partiellement engagées, soit 69% de mise en œuvre.

Les chiffres-clés du PTSM en 2022

L'action du PTSM en quelques chiffres, c'est :

Groupes de travail :



La mise en œuvre du PTSM passe aussi par l'organisation de différents groupes de travail afin de réunir tous les acteurs du territoire. Ainsi en 2022, **23 sessions de groupes de travail** ont été organisées, dont **14** animés par l'équipe de coordination du PTSM.

Livrables et entretiens :



Le travail réalisé a permis de produire **3 livrables (études et annuaires)**, dont 2 rédigés par l'équipe et de mener **37 entretiens** avec des pilotes ou partenaires de fiches actions.

Newsletter et réseaux sociaux :



En plus d'un travail avec les acteurs du territoire, le PTSM partage l'avancée de ces actions avec la rédaction et la diffusion de **2 newsletters**, mais aussi **35 publications** sur la page LinkedIn, qui compte **184** abonnés.

Pour suivre toute l'actualité du PTSM 95 au quotidien, deux canaux :



- Abonnez-vous à la page LinkedIn du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) du Val-d'Oise



Rendez-vous sur l'onglet PTSM 95 du site Maillage 95

Actualités du PTSM 95



Le PTSM en 2022 : synthèse et chiffres clés

Focus sur la [journée de réhabilitation psychosociale](#)

- Fiche-action 4 (1.5)



Une journée départementale du PTSM consacrée à la réhabilitation psycho-sociale a été organisée le 11 octobre dernier et a rassemblé 345 personnes.



Une journée comprenant des interventions en plénière, de [tables rondes](#) et animation de [55 stands](#) par des acteurs de la santé mentale.



Un objectif de favoriser l'[interconnaissance](#) entre les acteurs de la santé mentale du Val-d'Oise.



Perspectives 2023

Un franc succès...et l'objectif de [renouveler ces journées](#) du PTSM 95 une fois par an, sur des thématiques diverses !

Focus sur les équipes mobiles santé mentale

- Fiche-action 1 (1.2)



Un annuaire avec les coordonnées des [16 équipes mobiles intervenant dans le champ de la santé mentale](#) du territoire a été élaboré.



Cette annuaire comprend une analyse du fonctionnement et des modalités d'intervention des équipes mobiles et des [fiches descriptives](#) par équipes mobiles.

Perspectives 2023

Un [webinaire de présentation de l'annuaire](#) aura lieu en mars 2023 et donnera lieu à une réflexion sur les bonnes pratiques.

Focus sur les actions éducatives en santé mentale

- Fiche-action 8 (2.2)



Un travail d'enquête réalisé et animé par CoordETP afin d'identifier les actions éducatives en santé mentale sur le département du Val d'Oise.

[26 actions éducatives en santé mentale](#) ont ainsi été recensées sur le territoire et [1 livrable](#) en cours de validation.

Perspectives 2023

Un annuaire qui sera diffusé au cours du premier trimestre 2023

Actualités du PTSM 95

Le PTSM en 2022 : synthèse et chiffres clés



Focus sur insertion et emploi – Fiche-action 14 (3.5)



Élaboration d'un [webinaire](#) intitulé « Mieux comprendre les troubles psychiques et sécuriser le recrutement des personnes concernées » à destination des employeurs (publics comme privés) du 95.



Objectif : leur présenter les principaux troubles psychiques, le retentissement sur la sphère professionnelle, mais également tous les dispositifs existants sur le territoire permettant de sécuriser les recrutements et prévenir la désinsertion professionnelle.

Perspectives 2023

Organiser et animer le [webinaire](#) à destination des employeurs public et privés du Val-d'Oise le 23 mars prochain de 9h à 12h (inscription obligatoire)

Focus sur les pratiques partenariales en psychiatrie périnatale - Fiche action 2 (1.3)



Une enquête élaborée par l'équipe de coordination du PTSM 95 et une passation assurée par le Réseau Périnatal du Val-d'Oise (RPVO) auprès des 8 services de maternité du département et des 5 services de pédopsychiatrie.

Perspectives 2023



Une présentation sous forme de [webinaire](#) en février 2023 et l'organisation d'une « journée du PTSM 95 » sur la thématique de la périnatalité

Le travail réalisé par les équipes concernant la psychiatrie périnatale est détaillé page suivante.

Perspectives 2023 : rapport d'activité du PTSM 95

Pour l'année 2023, l'équipe du PTSM continue l'accompagnement des fiches actions en cours, et développer des nouvelles actions sur le champ du psychotraumatisme et de l'insertion par le logement notamment.

Par ailleurs, l'équipe du PTSM souhaite également travailler en lien avec la Communauté 360, notamment pour la fiche action portant sur la mise en œuvre de plateforme de santé mentale.

De manière transversale, les objectifs en 2023 sont de :

- mobiliser davantage d'acteurs autour des différents groupes de travail
- continuer à œuvrer pour le décroisement tout au long de la mise en œuvre des fiches- actions

Actualités du PTSM 95

Retour sur l'enquête qualitative réalisée auprès des 8 maternités et des 5 services de pédopsychiatrie du département du Val d'Oise



Le lien avec le PTSM

L'état des lieux des pratiques partenariales entre les services de maternité et de pédopsychiatrie s'inscrit dans le cadre de la fiche action 2.1 « Renforcer les espaces de soins de psychiatrie périnatale pour la prise en charge des troubles des interactions précoces » du Projet Territorial de Santé Mental du Val d'Oise.

Contexte

Le diagnostic du PTSM 95 mettait en avant des enjeux liés à l'accès à des compétences spécifiques en psychiatrie périnatale sur le département, ainsi que certaines difficultés en matière de coordination des acteurs à la sortie de la maternité (notamment pour le suivi des mères en situation de précarité).

Face à ces difficultés, les pilotes de ce groupe de travail ont décidé de réaliser un état des lieux des pratiques partenariales entre les 8 services de maternité du territoire et les services de pédopsychiatrie : le CH René Dubos, l'Hôpital Simone Veil, la Clinique Claude Bernard, le CH Victor Dupouy, le CH de Gonesse, l'Hôpital Privé Nord Parisien, le CHI des Portes de l'Oise et la Clinique Conti.

Le travail a été réalisé grâce au partenariat étroit du Réseau Périnatal du Val-d'Oise et le travail d'Hélène Payen.



Methodologie et pilotes de l'action : l'état des lieux des pratiques partenariales entre les services de maternité et de pédopsychiatrie s'est fait en 4 étapes :

1. Cadrage de l'enquête : réunion avec les pilotes, élaboration de la trame d'entretiens et prise de contact avec les maternités : RPVO et KPMG
2. Entretiens réalisés par les RVPO avec les services du département
3. Analyse des données : élaboration d'une base de données à partir des entretiens
4. Rédaction du livrable et validation par les pilotes de l'action

Tous les entretiens ont été menés par Mme Payen de la Garanderie du Réseau Périnatal du Val d'Oise.

Modalités de partenariat entre la psychiatrie périnatale et le service de maternité

Pour réaliser cette étude, nous avons tout d'abord listé les ressources dédiées à la psychiatrie périnatale dans le département : dans tous les services de pédopsychiatrie et de maternité. Ainsi nous présentons les ressources spécifiques à la psychiatrie périnatale (équipes mobiles, équipe de liaison...) et les professionnels de la maternité dédiés à la prise en charge de la santé mentale au sens large (équipe PRECAP, psychologues financés par le FIR, service social...).

Dans un deuxième temps, nous avons mis en avant les partenariats possibles pour les professionnels de la maternité avec les services de la pédopsychiatrie/psychiatrie adulte pour la prise en charge des patientes. Ces possibilités sont donc :

- Les staffs : participation des professionnels des services de psychiatrie au staff médico-psycho-social de la maternité, en ante partum le plus souvent
- Les liaisons : Interventions de la pédopsychiatrie/psychiatrie adulte en maternité, suites de couches et en ante-partum. Elles sont de deux types :
 - Liaisons permanentes, avec des professionnels du service de pédopsychiatrie toujours sur place dans le service de maternité,
 - Liaisons à la demande, avec des professionnels qui se déplacent uniquement à la demande du service de maternité,
- Les équipes mobiles : avec la possibilité de visites à domicile pour des patientes sorties des services de maternité, suites de couches

Et enfin, nous avons recensé l'appréciation des interviewés sur la qualité du repérage des vulnérabilités et des troubles psychiques en ante et en post-partum dans le service de maternité ainsi que sur les modalités de partenariats et leurs efficacités dans la prise en charge des patientes.

Actualités du PTSM 95



Retour sur l'enquête qualitative réalisée auprès des 8 maternités et des 5 services de pédopsychiatrie du département du Val d'Oise

Les points à retenir

- 1** Malgré les compétences soignantes déjà en place dans l'observation du lien mère-enfant, le repérage des patientes présentant des vulnérabilités en santé mentale est à renforcer. Au regard de cette problématique, les besoins qui sont exprimés par les équipes sont :
 - La formation des équipes au repérage des troubles psychiatriques et le renforcement de l'implication des gynécologues dans le repérage des vulnérabilités psychiques et de leurs facteurs de risque,
 - Un entretien systématique avec un psychologue pour les patientes vulnérables,
 - Le renforcement et le déploiement d'outils de repérage (EPP, EPDS...),
 - L'allongement de la durée de séjour en suites de couches des couples mères-enfant ayant besoin de renforcer la sécurité du lien mère-bébé.
- 2** La collaboration entre les services de maternité et de pédopsychiatrie ou psychiatrie adulte est variable. En effet, les modalités partenariales diffèrent d'une Maternité à l'autre. De manière générale, la collaboration se présente de la manière suivante pour les CH d'Argenteuil, d'Eaubonne, de Pontoise et de Gonesse :
 - participation des professionnels du service de pédopsychiatrie au staff médico-psychosocial de la maternité (coanimation au CH d'Argenteuil), en ante-partum
 - et/ou intervention régulière de professionnels du service de la pédopsychiatrie dans le service de suites de couches (liaison), sur appel du psychologue de suites de couches et/ou signalement par les soignants de difficultés psychiques de la mère
 - et/ou une organisation de visites à domicile,
 - et/ou un accompagnement à domicile si besoin et en fonction de son secteur.Un partenariat formalisé et fléché avec les services de pédopsychiatrie dans les maternités de la clinique Conti, du CH de Beaumont, de la clinique Claude Bernard et de l'hôpital Privé Nord Parisien est en cours de réflexion voire d'élaboration ultérieurement.
- 3** Les propositions des professionnels interrogés pour améliorer la collaboration maternité-pédopsychiatrie et par conséquent la qualité de la prise en charge des patientes et de leur enfant sont :
 - La présence d'un psychologue spécialisé et d'un référent psychiatrie périnatale en périnatalité dans chaque maternité avec ETP adapté aux besoins,
 - L'organisation d'un partenariat identifié et fléché,
 - Le déploiement d'UPP (Unité de Psychiatrie Périnatale) pour une prise en charge psychiatrique renforcée et adaptée des patientes éligibles,
 - L'augmentation de la durée de séjour des patientes en maternité pour une meilleure prise en charge en cas de besoins, afin de compléter l'observation soignante, étayer et orienter
 - La présence à l'avenir d'un temps de psychiatre (adulte ou enfant) habilité en psychiatrie périnatale

Les [résultats de cette étude](#) ont été présentés lors d'un [webinaire le 2 février 2023 de 12h30 à 13h30](#).



Actualités du PTSM 95

Octobre 2023



EDITO

Communauté 360 et PTSM 95 : du regard croisé aux actions communes : retour sur une matinée réussie, sous le signe de l'interconnaissance et du partage d'informations

Le 28 septembre dernier, plus de 200 professionnels des secteurs médico-sociaux, sociaux, sanitaires se sont réunis pour une matinée dédiée à la présentation croisées des deux démarches que sont le PTSM 95 et la Communauté 360.



Cette matinée, riche en échanges et interventions des acteurs de terrain, a permis de présenter très concrètement les actions mises en place par le PTSM et a été très appréciée des professionnels.

Cette invitation à la rencontre et au décroisement nous semble être au cœur même de la philosophie de la démarche PTSM, et nous souhaitons poursuivre l'organisation d'évènements tout au long de sa mise en œuvre.

Ce temps a été l'occasion de revenir sur les grands principes qui fondent la démarche, démocratie sanitaire, co-construction avec les usagers comme les professionnels, mais aussi principe d'association du plus grand nombre. Ainsi, n'hésitez pas à rejoindre notre démarche et à vous inscrire aux différents groupes de travail, inscription désormais possible en direct sur l'onglet Maillage dédiée au PTSM [ici](#).

Par ailleurs, la prochaine étape est maintenant la signature du Contrat Territorial de Santé Mentale, qui marquera la contractualisation de la démarche PTSM avec l'ARS et l'ensemble des acteurs du territoire mobilisée autour de son déploiement.

*Sophie Mélan
Présidente de la Commission Spécialisée en Santé
Mentale*

Newsletter n°4 du PTSM 95



SOMMAIRE

1. Les 5 CLSM du Val d'Oise et leur action en matière lutte contre la stigmatisation et la promotion de la santé mentale
2. Présentation du programme Profamille, programme de psychoéducation au CH d'Argenteuil

Actualités du PTSM 95

Les 5 CLSM du Val d'Oise



Les Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM) : espaces de concertation et de coordination



Les CLSM sont des instances de concertation et de coordination portées par les élus locaux, intégrant la psychiatrie publique, les usagers, ainsi que les structures et dispositifs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Animés par des coordinateurs, ces CLSM sont essentiels en ce qui concerne la mise en place d'une politique de santé mentale territorialisée, et ont un impact fort dans la mise en place d'actions de lutte pour la déstigmatisation et la promotion de la santé mentale. Ils permettent également la coordination entre les professionnels concernés.

Avec 5 CLSM, le département du Val d'Oise est relativement bien couvert.

Ainsi, voici plusieurs types d'actions sur lesquels ils sont particulièrement mobilisés dans le Val d'Oise.



Carte des 5 CLSM du Val d'Oise

Légende : * Implantation d'un CLSM

Exemples d'actions menées par les CLSM du Val d'Oise

La formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM)

Selon une enquête [CoviPrev de Santé Publique France](#) (décembre 2022), 17% des français montrent des signes d'un état dépressif et 10% ont eu des pensées suicidaires au cours de l'année 2022. Au vu de ces résultats alarmants, les formations PSSM sont devenues une **priorité nationale**, et le département du Val d'Oise a été très actif dans leur déploiement, grâce notamment aux CLSM.

Ce sont au total **43 formations** qui ont été dispensées dans l'ensemble des CLSM (dont 26 via un financement de l'ARS et 11 via d'autres financements type collectivités locales.) Des sessions de formation ont lieu **tous les semestres**, et ce depuis 2021. A ce jour, **plus de 540 personnes**, principalement acteurs de première ligne, **ont été formées** aux PSSM dans le Val d'Oise.

Les objectifs sont :

- ✓ **Mieux informer** et former des acteurs sur les troubles de santé mentale ;
- ✓ **Identifier** les premiers signes d'un problème psychique ou de santé mentale ;
- ✓ **Savoir réagir**, entrer en contact de façon adaptée et respectueuse, avec une personne ayant des troubles ;
- ✓ **Connaître** le système de soins pour **mieux orienter** les personnes ;
- ✓ **Déstigmatiser** les maladies mentales

La formation peut être **financée par l'ARS**, mais elle peut également être financée via les plans de formations des employeurs, ou par les collectivités locales.

➤ Plus d'information sur les PSSM : <https://pssmfrance.fr/>

Actualités du PTSM 95



Exemples d'actions menées par les CLSM du Val d'Oise

La promotion de la santé mentale



Les CLSM sont aussi actifs dans la mise en place d'activités visant à promouvoir la santé mentale, voici quelques exemples d'actions déployées sur le Val d'Oise :

- Ateliers **Cosmos Mental** (à partir de 11 ans) : ces ateliers permettent de comprendre la santé mentale et ce qui l'influence. Le visionnage d'un clip imagé illustre la complexité et la dynamique de la santé mentale, et permet aux participants de mieux en comprendre les enjeux, quel que soit leur âge.



- Ateliers **Le jardin du dedans** (de 5/6 ans à 11 ans) : ateliers animés à partir de planches illustrées qui permettent de sensibiliser les enfants à la santé mentale et d'aider les adultes à aborder ces questions complexes avec eux. Ces deux ateliers sont mis en place en collaboration avec Psycom, organisme public d'information sur la santé mentale.



- Ateliers **Ma santé mentale dans mon quartier : agir ensemble au quotidien** (Cergy), en collaboration avec le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS). L'objectif est de renforcer l'implication des acteurs dans les différents quartiers de la ville et de favoriser une démarche collective.

La lutte contre la stigmatisation en santé mentale

Même si la parole se libère de plus en plus aujourd'hui, les tendances à la banalisation et la stigmatisation des troubles psychiques demeurent. Les CLSM aident également à la lutte contre la stigmatisation en santé mentale, à travers plusieurs actions :

A VOS AGENDAS !

Les **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)** auront lieu du 9 au 22 octobre 2023, autour de la thématique suivante: "A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit". Les CLSM ont ainsi mis en place des actions qui seront menées pendant ces quelques semaines (liste non exhaustive) :

❖ CLSM de l'Agglomération de Cergy Pontoise

- Ciné débat : documentaire **A l'intérieur** (Cinéma Utopia à Saint-Ouen L'Aumône) - 09/10
- Portes ouvertes du Gem Point d'Attache (Quai Bucherelle à Pontoise) - 13/10 & 14/10
- Stand d'information (marché de Pontoise) - 14/10
- **Forum de la santé mentale à Eragny** - 18/10

❖ CLSM Val-Paris

- Café-philo : "Et si les émotions avaient autant d'importance que la raison?"
- Exposition du Psycom sur la santé mentale, la parentalité et l'enfance
- Ateliers sur l'hypersensibilité, le bien-être, la gestion du stress, etc.
- Conférences sur la santé mentale des jeunes
- Actions portées par les médiathèques : programme accessible [ici](#)

❖ CLSM d'Argenteuil

- Café-littéraire en partenariat avec l'UNAFAM et l'association « sous les couvertures »

❖ CLSM CC du Haut Val-d'Oise

- Portes ouvertes des Oliviers

-> plus d'informations ici : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/>



Actualités du PTSM 95



Le programme Profamille



PROFAMILLE
PROGRAMME DE PSYCHOÉDUCATION

Connaissez-vous Profamille ? Le programme ProFamille se déploie depuis 3 ans au CH d'Argenteuil. Ouvert à toutes les familles de patients souffrant de schizophrénie, il est ouvert à tous, sans condition de résidence et son impact a été scientifiquement prouvé.



Il a été prouvé que les proches aidants, en majorité déprimés au début du programme, ont vu leur situation progresser tout au long des deux années, tout comme la situation de leur proche malade » - M. Gillouin de Nobili, psychologue coordonnateur du programme

Efficacité du programme Profamille:

- 50% de réduction du taux de tentative de suicide chez les patients.
- De 30 à 50% de réduction du nombre de jours d'hospitalisations chez les patients.
- 40% des patients souffrant de schizophrénie ou de troubles schizo-affectifs retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent la fin du programme.

Schéma présentant les 4 axes majeurs du programme Profamille



Newsletter n°4 du PTSM 95



Le programme Profamille vient en aide aux familles et proches de patients souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés afin de faire face à la maladie dans leur quotidien. Ce programme départemental de psychoéducation, implanté depuis trois ans au Centre Hospitalier d'Argenteuil, n'est pas sectorisé et est ouvert à toutes familles le souhaitant, sans condition de résidence.



Le programme se déroule sur deux années avec des sessions organisées de 17h à 21h. Il comporte un premier module de 14 séances d'une durée d'un an, puis un second module d'approfondissement. Il peut accueillir jusqu'à 14 personnes par session qui sont orientées par des médecins généralistes et des psychiatres ou par le bouche à oreille, suite à des recherches sur Internet.



D'après M. Gillouin de Nobili, psychologue coordonnateur du programme, l'enjeu pour cette année est de faire connaître ce programme. Renforcement de l'adressage par les médecins généralistes, les psychiatres ou encore communication dans les services de droit commun, autant de pistes qui pourront être creusées pour permettre à un maximum de familles de bénéficier de ce programme dont l'efficacité a été prouvée scientifiquement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Gillouin (pierreantoine.gillouindenobili@ch-argenteuil.fr), psychologue coordonnateur du programme Profamille ou cliquer ici : <https://profamille.site/>

